



Anatole Collinet Makosso

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

# Les cours des classes de terminale et troisième dans ce numéro

Suite à la fermeture des établissements scolaires, le 18 mars, à cause de la pandémie du coronavirus, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a mis en œuvre un programme d'organisation en vue d'assurer la continuité pédagogique et administrative pour garantir un appren-

tissage continu et de manière équitable aux élèves des établissements publics et privés. Dans une interview accordée aux « Dépêches de Brazzaville », Anatole Collinet Makosso étaye pour les élèves les mécanismes mis en place pour la circonstance.

Pages 4, 6 et 7

## FLAMBÉE DES PRIX

# Alerter en appelant le 00242 22 613 85 85

Afin d'arrêter la spéculation des prix des produits de première nécessité sur le marché ainsi que les intrants de protection contre le Covid-19, la direction générale de la concurrence et de la répression des

fraudes commerciales a mis en garde les commerçants qui s'adonnent à la surenchère.

Dans une communication faite le 24 mars à Brazzaville, le directeur général de cette structure, Philippe

Nsondé-Mondzia, a rappelé à l'ordre les commerçants et mis à la disposition des consommateurs un numéro d'alerte (00242 22 613 85 85) pour signaler tout abus des prix.

Page 3

## CORONAVIRUS

# Le gouvernement estime à plus de 22 milliards FCFA les charges liées à la pandémie

Au cours d'une réunion avec le bureau du Sénat, le 25 mars à Brazzaville, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a indiqué qu'il faut mobiliser au moins vingt-deux milliards FCFA pour faire face aux dépenses et autres charges que va engendrer la pandémie du coronavirus au Congo. « Les évaluations que nous faisons aujourd'hui par rapport à la connaissance de la pandémie, de toutes les conséquences et de tous les partenaires concernés pour mieux traiter les questions qui se posent dépassent les vingt-deux milliards de FCFA », a-t-il précisé.

Page 2



Clément Mouamba et Pierre Ngolo

## CORONAVIRUS

# Des mesures d'hygiène observées dans les administrations

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures gouvernementales contre la propagation du covid-19, les administrations publiques et privées se sont dotées d'outils essentiels pour prévenir la pandémie.

Après un tour d'horizon de nos reporters dans quelques administrations de Brazzaville, le constat est quasiment le même. Le personnel accueille toujours le public par des mesures visant à éviter la propagation du coronavirus. Si le rythme de l'administration est ralenti à cause de la pandémie, certains agents continuent de venir au travail.

Page 3

## DISPARITION

# Alain Serge Elenga

s'en est allé Page 16



## ÉDITORIAL

# Garder espoir

Page 2

## ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

FMI et Banque mondiale appellent à geler le remboursement de la dette des pays pauvres

Page 16



## ÉDITORIAL

## Garder l'espoir

On renvoie à demain, à plus tard, sine die, on annule les rendez-vous les plus utiles sur lesquels on misait pour instruire, éduquer, égayer, financer, redresser, partager. La dynamique sur laquelle les nations se bâtissent s'effondre comme un château de cartes et chaque jour qui passe apporte son lot de nouvelles alarmantes. Le pari de se relever est pour l'heure suspendu au doute des chercheurs en science de la santé qui se battent pour trouver la molécule miracle contre le Covid-19.

Ceux qui prédisent des changements possibles dans le fonctionnement de la société mondiale du fait des conséquences imprévisibles de cette nouvelle pandémie n'ont pas tort. Assurément, les mesures de fermeture des places ayant toujours servi à la reproduction des éléments essentiels de la vie vont provoquer un grand désespoir parmi la masse des travailleurs de tous les secteurs. Au bout du compte, il faudra à la communauté humaine beaucoup d'imagination pour se sortir de cette crise sanitaire épouvantable.

En même temps, la chose qu'il convient de souligner au crédit des gouvernements depuis l'éclatement de cette maladie est la prise de conscience à l'échelle des pays. A mesure qu'elle se propage, gouvernants comme gouvernés travaillent à former un consensus de riposte que met en exergue ce récital devenu viral partout sur les gestes barrières. Il suffit de faire le tour des médias sur les cinq continents pour observer l'étendue de la mobilisation.

Il fut un temps où pour des intérêts divers et par volonté de puissance, l'homme signa sa propre destruction en créant deux grands conflits mondiaux le siècle dernier. Les effets de la Première et de la Seconde Guerre mondiale sont encore présents et rappellent à l'humanité qu'elle doit investir dans la pacification des relations d'intérêt si elle veut continuer à exister.

C'est en cela, entre autres, que l'appel à un cessez-le-feu mondial, pour protéger les plus faibles, mérite d'être relayé par tous les moyens de communication disponibles. En gardant l'espoir que les peuples viendront à bout de ce mal qui les terrasse.

Les Dépêches de Brazzaville

## CORONAVIRUS

## Le Sénat et le gouvernement échantent sur la pandémie

La chambre haute du parlement conduite par son président Pierre Ngolo, a échangé le 25 mars à Brazzaville avec le gouvernement sur la pandémie du coronavirus (Covid-19).



Le gouvernement et le Sénat lors des échanges

Le Sénat a exprimé des préoccupations liées au fonds sur le coronavirus alimenté par l'exécutif à hauteur d'un milliard cinq cents millions francs CFA, à la création d'un comité scientifique chargé de conseiller le gouvernement à la prise des décisions sur la pandémie.

Les membres de la chambre basse voudraient savoir si le gouvernement a mis en place ce comité composé de médecins, biologistes et épidémiologistes.

Les deux parties ont aussi parlé de la capacité du pays à dépister et détecter les cas suspects, de la situation actuelle des personnes mises en quarantaine, ainsi que des sujets contacts et des mesures d'accompagnement des structures commerciales dont les activités sont suspendues.

Le Sénat s'est en outre interrogé sur la prise en charge médicale, la qualité des équipements, la quantité du personnel soignant et les structures réquisitionnées pour traiter les per-

sonnes affectées par le virus. Il a également insisté sur l'approvisionnement en médicaments nécessaires et les équipements médicaux.

La chambre haute du parlement a relevé la non observation des mesures barrières recommandées par le gouvernement dans les marchés, les transports en communs, les lieux publics.

Prenant la parole, le Premier ministre, Clément Mouamba, a expliqué que le fonds mis en place s'inscrit dans la philosophie d'avoir assez de ressources pour lutter contre la pandémie. Celui-ci a déjà reçu 1,5 milliard de francs CFA, a-t-il ajouté.

« Ce fonds n'est qu'une première mise. Les évaluations que nous faisons aujourd'hui par rapport à la connaissance de la pandémie, de toutes les conséquences et de tous les partenaires concernés pour mieux traiter les questions qui se posent dépassent les 22 milliards de francs CFA », a précisé le Premier ministre.

Il faut a renchérit ce dernier, trouver les ressources additionnelles pour abonder ce fonds. A ce jour, 401 millions de francs CFA ont été affectés au ministère de la Santé dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Selon la ministre de la santé, Jacqueline Lydia Mikolo, plus de 200 personnes ont été testées avec 4 cas confirmés. Ce chiffre a-t-elle indiqué risque d'accroître en attendant les résultats des 7 autres personnes qui ont développé les signes de la maladie. Tous les districts sanitaires du pays ont été renforcés dans le cadre de la surveillance épidémiologique.

La ministre de la Santé a, par ailleurs, informé que le pays réalise en moyenne 50 tests par jour et qu'en dehors du laboratoire national de santé publique basé à Brazzaville, le gouvernement est en train d'étudier les possibilités d'utiliser le laboratoire d'Oyo et d'élever le niveau du plateau technique des hôpitaux de Pointe-Noire.

Jean Jacques Koumba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

## La politique d'inclusion numérique au Congo se dessine davantage

Le Comité du Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques, présidé par le ministre Léon Juste Ibombo, a réitéré mercredi à Brazzaville son engagement à garantir une distribution équitable en matière d'accès aux communications électroniques pour la population congolaise, où qu'elle se trouve sur le territoire national.

Cet engagement renouvelé à l'occasion de sa première session administrative et budgétaire, à laquelle ont pris part tous les membres du Fonds et l'organe de gestion, marque ainsi un tournant décisif dans son opérationnalisation destinée à assurer l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans les zones non couvertes encore.

« A l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficiles par les opérateurs, la mise en place par l'Etat du Fonds d'accès et du service universel est une réponse concrète pour

permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de communications électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique », a déclaré le secrétaire du Fonds, Yves Castanou, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce).

Lors de cette première session administrative et budgétaire, plusieurs documents devront permettre d'engager les actions du Fonds ont été examinés. Il s'agit du projet du règlement intérieur, de celui d'orientation stratégique, du plan d'action,



Léon juste Ibombo encadré par Yves Castanou et Yves Ickonga (conseiller à l'économie numérique du Président de la République) à l'ouverture des travaux

du budget exercice 2020 et du manuel de procédures administrative, financière et comptable. Le Fonds se donne ainsi l'objectif de promouvoir une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales et d'autres couches défavorisées de la population afin qu'elles bénéficient des mêmes opportunités. Car malgré les efforts déployés par le Congo au plan des investissements en

infrastructures, il existe encore des zones qui ne bénéficient pas des services de communications électroniques, a assuré le ministre Léon Juste Ibombo, en charge du secteur.

« Le portait dressé par ces infrastructures montre cependant des disparités en terme de qualité et quantité impactant la qualité des services dont devraient bénéficier les populations sur l'ensemble du ter-

ritoire national », a renchéri le secrétaire du Fonds.

Droit fondamental au même titre que les libertés individuelles, l'accès au TIC, a rappelé Yves Castanou, est de plus en plus considéré comme une des conditions préalables du développement de l'économie numérique, « pilier incontestable de la diversification de l'économie globale ».

Quentin Loubou

**« A l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficiles par les opérateurs, la mise en place par l'Etat du Fonds d'accès et du service universel est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de communications électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique »**

## CONSOMMATION

## Les commerçants interpellés sur la flambée des prix

Le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde-Mondzie, a déploré, lors d'une communication faite le 24 mars à Brazzaville, l'augmentation, sur le marché, des prix de quelques produits de première nécessité, ainsi que des intrants permettant de se protéger contre le Covid-19.

« La pandémie de coronavirus étant très grave, les commerçants ne devraient pas profiter de la psychose pour s'enrichir sur le dos de la population, d'où la vigilance sur les prix des denrées alimentaires, des gels hydro alcooliques, des seaux, et bien d'autres produits indispensables pour se protéger contre le Covid-19 », a déclaré Philippe Nsonde-Mondzié, lors d'une communication faite devant les contrôleurs commerciaux.

Signalons qu'actuellement, le ministère du Commerce a déployé ces contrôleurs dans les marchés et établissements de commerce, pour vérifier et constater cette hausse de prix que déplore la population.

« Tous les commerçants qui fixent les prix de manière opportuniste doivent justifier la hausse à travers des factures d'achat, afin d'établir la traçabilité depuis l'achat jusqu'à la vente. »

Par ailleurs, dans le marché, certains commerçants approchés ont fait savoir que les prix des produits cités ci-dessus, sont en hausse depuis le pays où ils s'approvisionnent, à savoir la République démocratique du Congo.

« Avec la fermeture des frontières, les grossistes ont augmenté les prix de vente. Chaque jour, les prix passent du simple au double. Pour tirer un peu de bénéfice, je suis obligé de revendre un peu plus cher », a indiqué un commerçant ayant requis l'anonymat.

Afin de stopper cette spéculation, le ministère du Commerce invite la population à contacter le numéro d'alerte ci-après : **00242 22 613 85 85**

Lopelle Mboussa Gassia

## CORONAVIRUS

## Le respect des règles d'hygiène dans les administrations publiques

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prises par le gouvernement congolais, relatives à la lutte contre le covid-19, les ministères et autres administrations publiques se sont parés d'outils recommandés pour prévenir toute contamination.

Après un tour d'horizon dans quelques administrations publiques de la ville, réputées d'attirer du monde, le constat est quasiment le même. Le personnel accueille toujours le public, tout en suivant un ensemble de mesures visant à éviter la propagation du coronavirus.

Si le quotidien de travail a pris un coup dans plusieurs secteurs d'activités, la plupart des employés répondent présents à leurs postes malgré l'annonce des mesures instaurées par l'Etat. A l'entrée et dans les couloirs de certains services publics, notamment au laboratoire national, des dispositifs d'information sont affichés sur le mur et des seaux d'eau munis de désinfectants ou des gels hydro-alcooliques sont mis à la portée de tous, afin de permettre le nettoyage des mains.

« En cette période, il est obligatoire de se conformer aux mesures d'hygiène, afin de limiter l'expansion du virus sur le territoire national. En cela, même lors des consultations, nous observons des distances avec

les patients, exceptés lors des prélèvements ; nous portons des gants et masques de protection », nous a confié Médina, agent du laboratoire national.

Par ailleurs, du côté de la direction générale de la fonction publique, les agents vaquent ordinairement à leurs tâches administratives, tout en redoublant de vigilance face à la pandémie. L'affluence n'est plus la



Un dispositif de lavement des mains placé à l'entrée d'une administration publique Adiac

même depuis la prise des mesures par le gouvernement et même les environs de ces administrations ne sont plus truffés de monde comme à l'accoutumée. Quelques démarcheurs sont encore présents, de même que quelques marchands, mais sans affluences. «Le respect de la distance est de mise avec les usagers et même entre collègues. Il n'y a plus de salutations physiques et moins de contact humain. Nous avons jugé bon de laisser les portes ouvertes, durant nos heures de service, pour garder les poignées à l'abri des germes », a déclaré un agent de la fonction publique.

Pour une commerçante des lieux, le rythme des activités a considérablement baissé depuis la mise en pratique des mesures gouvernementales. Et d'ajouter, «Cela impacte sur mon chiffre d'affaires journalier. Toutefois, on n'y peut rien, car la situation est temporaire pour protéger la population ».

Gloria Lossele et Merveille Atipo



## INTERVIEW

# Anatole Collinet Makosso : « L'école se poursuit sous la forme d'éducation non formelle »

Suite à la fermeture des établissements scolaires, le 18 mars à cause de la pandémie du Covid-19, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a mis en place un programme d'organisation en vue d'assurer la continuité pédagogique et administrative. Dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, Anatole Collinet Makosso évoque les mécanismes mis en place pour faire bénéficier ce programme à tous les apprenants du pays et l'accord de diffusion signé avec ce quotidien.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB): Vous avez pris l'option de ne pas arrêter l'activité pédagogique en cette période de Covid-19, quelles sont les dispositions mises en place pour atteindre tous les élèves concernés à travers le pays ?**

**Anatole Collinet Makosso (ACM) :** Il nous a fallu d'abord poser le cadre légal pour organiser l'enseignement en cette période. Nous avons eu l'avantage d'avoir déjà prévu un certain nombre de textes par le passé. Il s'agit notamment du décret n°2019-441 du 30 décembre 2019 fixant les conditions d'organisation de l'enseignement dans la famille. En effet, ce texte avait prévu le mode d'apprentissage en faveur des élèves qui sont dans les localités privées d'écoles ou d'enseignants.

Ce sont les dispositions de ce décret que nous avons étendues à tous les élèves en cette période où ils sont justement privés d'école et d'enseignants du fait de ce qui se passe. Mais ce décret ne concerne que les enfants de 6 à 16 ans donc du CPI en troisième alors que l'école est fermée à tous les élèves.

Nous avons également activé le décret n°2017-518 du 29 décembre 2017 portant attribution et organisation de la direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. En effet, le texte nous permet de prendre en compte les candidats libres. Pour eux, il y a un dispositif d'accompagnement qui nous permet de mettre à leur disposition afin qu'ils suivent les cours à domicile.

**LDB : Vous associez également les établissements scolaires privés, est-ce qu'il y a un dispositif mis en place pour les accompagner ?**

**ACM :** A ce niveau, il y a deux choses différentes : les cours en ligne et les moyens de communication entre les établissements pour maintenir la relation école/famille/enseignant/professeur au travers des réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook). Au niveau des établissements scolaires publics comme privés, les responsables ont des registres matricules dans lesquels figurent les identités de tous les élèves. Donc, chaque établissement crée un groupe dans lequel il mettra tous les élèves, de sorte que s'ils ont une information à communi-

quer aux parents et aux élèves, ils la feront passer à ce niveau.

Le second volet, c'est celui des cours en ligne. Nous avons mis en place deux dispositifs. Il y a d'abord le site Web du ministère [www.mepssa.org](http://www.mepssa.org) sur lequel vous pouvez cliquer pour être en communication avec le ministre et les cadres du ministère pour avoir accès à toutes les informations et à tous les cours qui seront disponibles en ligne. Le ministère est aussi en train de créer une application : école à domicile. Lorsque vous téléchargez cette application sur votre téléphone, vous aurez aussi des cours, des exercices et même des sujets corrigés. Les enfants peuvent télécharger cette application, la mettre sur leur téléphone et s'en servir même quand il n'y aura pas Internet. Ils n'auront besoin de l'Internet qu'au moment de téléchargement de cette application qui est compatible à tous les téléphones. Le dispositif en ligne profitera tant aux élèves du public qu'aux élèves du privé.

**LDB : Quels sont les cours privilégiés pour les classes d'examen quand on sait qu'il y a des matières de base ?**

**ACM :** Non, nous publions tous les cours. Nous partons du principe que les enfants ne vont pas faire cours tout le troisième trimestre ou encore ils vont être amputés d'une bonne partie du trimestre, certainement la moitié du trimestre. Alors même qu'il est possible que nous reprenions les cours en mi-avril ou fin avril, ils n'auront plus le temps de recevoir encore ces enseignements et de se préparer pour les évaluations.

Nous avons pris des dispositions, après avoir fait le point sur l'avancement des programmes sur toute l'étendue du territoire national, nous avons commencé par là où la classe la plus en retard s'est arrêtée. Ce sont ces cours que nous avons reproduits dans les fascicules photocopiés pour les classes d'examen. Nous avons d'abord privilégié ces classes avant d'étendre le dispositif aux niveaux intermédiaires. Cela concerne toutes les disciplines sans exception.

**LDB : Vous avez conclu avec le quotidien Les Dépêches de Brazzaville un partenariat pour la publication des cours chaque jour. Quel est le bien-fondé de cet accord ?**

**ACM :** Oui, il est possible que des élèves de Brazzaville, Pointe-Noire et d'ailleurs n'aient pas très vite les cours, ils l'auront chaque jour et nous nous sommes appuyés sur Les Dépêches de Brazzaville parce que c'est un quotidien. Il suffira simplement de trouver 200 FCFA pour se procurer le journal chaque jour. Nous remercions les amis des Dépêches de Brazzaville d'avoir répondu avec promptitude à notre sollicitation. Dès demain, jeudi 26 mars, nous aurons les premiers cours, notamment ceux d'Histoire-Géographie.

De la même manière avec Télé-Congo, nous avons obtenu qu'au plus tard lundi, de 8 h à 14h, les plages horaires seront réservées à l'apprentissage. Selon un calendrier bien établi, il y aura deux heures pour les élèves en classes de CM2, deux heures pour les terminales. Que ceux qui sont dans les classes intermédiaires ne s'inquiètent pas, nous le ferons également pour eux.



**LDB : Comment faire pour se procurer le fascicule ?**

**ACM :** Il n'est pas vendu. Nous avons en fonction des effectifs de chaque établissement. A part les fascicules, nous avons, par exemple pour les élèves de l'école primaire, prévu des manuels scolaires notamment pour quelques départements qui sont déjà disponibles. Les élèves du CP1 au CM2 auront les manuels de mathématiques, de français, le cahier d'activités pour leur permettre de suivre leurs enseignements à la maison. Les élèves du préscolaire auront les livres de jeu ou des bandes dessinées pour qu'ils puissent travailler avec les parents.

Le gouvernement a essayé de tout mettre en œuvre, de donner la chance aux enfants d'assurer la continuité pédagogique pour que ce temps ne puisse pas leur causer des ennuis parce que deux semaines d'interruption des cours est un grand danger pour la suite de la scolarité. Nous avons aussi à titre conservatoire pris une option

pour des élèves des classes intermédiaires au cas où les cours ne reprenaient pas. A ce propos, les moyennes du premier et deuxième trimestre serviront au calcul de la moyenne générale de passage. L'élève qui a fait les compositions du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre, s'il arrive que nous ne soyons pas à mesure de faire au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, s'il a eu 10/20 comme moyenne générale, il peut être considéré comme admis en classe supérieure.

Celui qui a une moyenne entre 8 et 9,99/20, on lui donnera la possibilité de passer une autre session de rattrapage. Pour les épreuves ratées pendant les deux derniers jours de compositions, les chefs d'établissement prendront les notes des devoirs départementaux pour calculer la moyenne de passage. A la limite, l'école n'est pas arrêtée. L'école se poursuit sous une autre forme, sous forme d'éducation non formelle.

*Propos recueillis Par Guy Gervais Kitina et Parfait Wilfried Douniama*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

### POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU DISPOSITIF DE SECURITE ELECTRONIQUE DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la sélection d'une société spécialisée dans la fourniture, l'installation du matériel de sécurité électronique et la maintenance de son dispositif de sécurité.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secretariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/03/2020 à 16heures00.

Fait à Brazzaville, le 18/03/2020

La Direction Générale



# HISTOIRE NIVEAU TERMINAL (OG4 ; OS4-1)

## LA COEXISTENCE PACIFIQUE (1953-1962)

### Introduction

De 1953 à 1962, s'ouvre une nouvelle période dans les relations Est-Ouest : c'est celle de la coexistence pacifique. Exposée par le leader soviétique NIKITA KHROUCHTCHEV, la coexistence pacifique se définit comme une période de dégel et de rapprochement entre les Etats Unis et l'URSS tout en transformant leur lutte par une compétition pacifique sur les plans idéologique et économique.

I-Les facteurs de la coexistence pacifique

La coexistence pacifique est due à plusieurs facteurs : les changements politiques aux USA et en URSS, la course aux armements, les dissensions au sein des blocs, la décolonisation et l'émergence du Tiers-monde.

### 1-Les changements politiques aux USA et en URSS

Les changements politiques se traduisent par l'arrivée au pouvoir des nouveaux dirigeants à la tête des deux grandes puissances (USA et URSS) qui adoptent une politique internationale plus conciliante.

-Aux USA : en janvier 1953, le général Eisenhower arrive au pouvoir. Il met fin au Maccarthysme (idéologie anticomuniste à l'extrême) et opte pour le Pull back, c'est-à-dire la fin de l'anticommunisme exagéré des Américains.

-En URSS : en mars 1953, Khrouchtchev arrive au pouvoir. Il entreprend les contacts directs avec les dirigeants de l'ouest (voyages officiels, Royaume-Uni en 1956 aux USA en 1959, en France en 1960, à Vienne en Autriche en 1961).

### 2-La course aux armements : L'équilibre de la terreur

La coexistence pacifique est aussi et surtout guidée par la course aux armements ayant abouti à l'équilibre de la terreur".

Celui-ci se manifeste par l'obtention des armements nucléaires et stratégiques par l'URSS, comparables à ceux des USA : bombe atomique en 1949 et à hydrogène en 1954. Désormais les deux grands disposent d'un potentiel nucléaire comparable.

### 3-Les dissensions au sein des blocs

-Dans le bloc occidental : Le leadership des USA est contesté par ses alliés comme la France. En plus la France et la Grande Bretagne se heurtent à l'attitude favorable des Etats Unis à la décolonisation.

-Dans le bloc oriental : La politique de déstalinisation entreprise par Khrouchtchev en 1956, entraîne de vives tensions entre l'URSS et ses pays satellites : cas de la Pologne en juin 1956 et de la Hongrie en octobre 1956. Sans oublier la Chine populaire, par fidélité à Staline, n'approuve pas ni la déstalinisation ni la politique de Khrouchtchev en faveur de la coexistence pacifique avec l'Occident : d'où la rupture est rendue publique en octobre 1961. Ces dissensions ont fragilisé la cohésion interne de chaque bloc.

### 4-La décolonisation et l'émergence du Tiers-monde

La décolonisation a donné naissance à de nouveaux Etats. Lors de la conférence de Bandoeng du 18 au 24 avril 1955 en Indonésie, ces nouveaux Etats ébranlent le monde bipolaire de la Guerre froide avec la naissance du Tiers-monde, qui apparaît comme une troisième force sur laquelle il faut compter dans les relations internationales.

### III-Les crises de la coexistence pacifique

Malgré cette volonté de paix et de dialogue, cette période est cependant entachée des crises parfois graves dont celles de Suez, de Berlin et de Cuba.

### 1-La crise de Suez (1956)

La crise de Suez se déroule d'octobre à novembre 1956 elle oppose l'Egypte d'Abdel Nasser à une coalition constituée d'Israël, la France et la Grande Bretagne. Cette crise résulte de la volonté du dirigeant égyptien de se dégager de la tutelle occidentale et de développer le pays en nationalisant le canal de Suez. Ainsi, le 29 octobre 1956, l'armée israélienne lance une offensive contre l'Egypte dans le Sinai. Le 6 novembre 1956, les forces franco-britanniques débarquent à leur tour à Port-Saïd. Le colonel Nasser est presque vaincu ; il va bénéficier heureusement d'une aide inattendue des USA et de l'URSS : les USA, qui ne veulent pas couvrir une opération de reconquête coloniale, s'abstiennent de soutenir leurs alliés et font voter par l'ONU une résolution demandant leur retrait immédiat. Quant à l'URSS, elle leur envoie un ultimatum de menacer l'Europe de ses fusées. Cette guerre prend fin avec l'intervention des Casques bleus.

La crise de Suez a entraîné le déclin des deux puissances coloniales (la France et la Grande-Bretagne) au Moyen-Orient au profit des USA et de l'URSS. Elle a renforcé le régime de Nasser, et a aussi favorisé le rapprochement entre les USA et l'URSS dans le cadre la coexistence pacifique.

### 2-La crise de Berlin (1961)

En 1961, le problème de Berlin resurgit suite à l'émigration des Allemands de l'Est vers Berlin Ouest. Pour éviter cet exode massif, les autorités de la RDA, avec l'accord de l'URSS, décident de construire un mur le long de la ligne de démarcation qui coupe Berlin en deux. Ce mur construit dans la nuit du 12 au 13 août 1961, règle définitivement le problème de Berlin et entraîne ainsi la séparation de nombreuses familles. Les Occidentaux condamnent cette entreprise qu'ils qualifient de « mur de la honte ».

### 3-La crise de Cuba (1962)

La crise de Cuba en octobre 1962 est la plus grave de la coexistence pacifique. Elle oppose les Etats Unis et l'URSS au sujet des missiles nucléaires soviétiques installés à Cuba et pointés en direction des Etats Unis.

En effet, depuis 1959, une révolution menée par Fidel Castro chasse le dictateur proaméricain Batista. Fidel Castro pratique une politique nationaliste et indépendantiste et menace les intérêts des Américains, qui détiennent 40% de l'industrie sucrière. En octobre 1962, la crise éclate : le président américain Kennedy, qui a la preuve de ces missiles, réagit en exigeant le retrait immédiat de ces dispositifs sous peine d'une riposte nucléaire, et met en place un blocus maritime autour de l'île. Pendant quinze jours, le monde se trouve au bord d'un conflit nucléaire. Finalement, le 28 octobre 1962, Khrouchtchev cède et accepte de retirer ses fusées sous le contrôle de l'ONU, contre la promesse que les USA renonceront à envahir l'île. Paradoxalement, cette crise ouvre une ère nouvelle ère de rapprochement entre les deux Grands : la Détente.

### Conclusion

La coexistence pacifique est certes une période de paix et de dialogue entre les deux Grands ; cependant ce désir de paix est mis à mal par quelques graves crises qui marquent les limites de cette coexistence pacifique.

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE NIVEAU TROISIÈME

### LE ROLE DES ORGANES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES DE L'ONU

#### Introduction

L'O.N. U dispose des organes et des institutions spécialisées qui ont chacun un rôle à jouer.

#### **I-Les organes de l'O.N. U**

On désigne par organes de l'O.N.U, les différentes organisations mises en place par l'O.N.U pour son bon fonctionnement.

Les principaux organes de l'O.N. U sont : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Secrétariat général, la cour internationale de justice, le conseil économique et social, le conseil de tutelle.

#### **1.L'Assemblée générale**

C'est la réunion des représentants des 193 pays membres de l'O.N.U.

L'Assemblée générales de l'O.N. U :

- Elit les principes (les lois) de l'O.N. U ;
- Donne des avis favorables (Dire oui)

Ou des avis défavorables (dire non) aux demandes d'adhésion des pays de l'O.N.U.

#### **2.Le conseil de sécurité**

Il est l'organe suprême de l'O.N. U c'est-à-dire l'organe qui commande l'O.N.U. Son rôle est de maintenir l'ordre, la paix et la sécurité dans le monde.

Le conseil de sécurité de l'O.N. U est composé de 15 membres dont cinq (05) membres permanents qui sont : Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne ET France.

Ces cinq (05) pays détiennent un "droit de veto", c'est-à-dire le pouvoir de s'opposer à une décision de l'O.N.U.

#### **3.Le secrétariat général**

C'est l'organe où travaille le secrétaire général de l'O.N.U. Il a un mandat de cinq (05) ans renouvelable une seule fois. Son rôle est de faire appliquer à tous les pays du monde les décisions prises par l'O.N.U.

L'actuel secrétaire général de l'O.N. U s'appelle Antonio Guterres de nationalité portugaise.

#### **4.Le conseil économique et social**

Le conseil économique et social de l'O.N.U a pour rôle de recenser les besoins sociaux, économique et culturels des populations des pays membres.

#### **5.Le conseil de tutelle**

De nos jours, le conseil de tutelle de l'O.N.U n'a pas de rôle à jouer, parce que depuis 1994, il n'y a plus de territoires placés sous sa tutelle.

#### **6.La cour Internationale de justice**

Elle a pour rôle de :

- Juger les responsables des crimes contre l'humanité ;
- Régler les conflits qui opposent les pays de manière juridique.

#### **II-Les institutions spécialisées de l'O.N.U**

On désigne par institution spécialisée de l'O.N.U, les différentes organisations qui travaillent dans le monde au nom de l'O.N.U.

Quelques institutions spécialisées de l'O.N. U sont : O.M.S ; F.M.I ; F.A.O ; UNESCO ; B.I.T ; PNUD.

1.O.M.S : Organisation Mondiale de la Santé dont le rôle est de lutter contre les maladies endémiques et épidémiques dans le monde.

Son siège se trouve à Genève (en suisse). Pour la zone Afrique, le siège de l'O.M.S est Brazzaville (République du Congo).

2.F.M.I : Fonds Monétaire International. Son rôle est d'apporter des assistances financières à tous les pays membres.

3.F.A.O : Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Son rôle est de lutter contre la faim dans le monde.

4.UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture. Son rôle est de lutter contre l'analphabétisme et de promouvoir la culture.

5.B.I.T : Bureau International du Travail. Son rôle est d'élaborer les règles (les dispositions juridiques et administratives) du travail dans le monde.

6.UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'enfance. Son rôle est d'assurer la protection et l'épanouissement des enfants dans le monde.

7.PNUD : Programme des Nations-Unies pour le développement. Son rôle est d'aider les populations à travers le monde d'accéder aux meilleures conditions de vie.

#### **Conclusion :**

Les organes et les institutions spécialisées de l'ONU jouent un rôle important pour son fonctionnement.



## CORONAVIRUS

## Un «paquet financier» va être mobilisé pour l'Afrique

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a annoncé mardi qu'un «paquet financier» allait être mobilisé pour aider les pays les plus vulnérables, notamment en Afrique, à faire face à la pandémie de Covid-19.

«Nous aurons l'occasion de mobiliser un vrai paquet financier, d'assistance pour éviter que l'épidémie ne mute vers des régions ou des sous-continentaux qui aujourd'hui ne sont pas contaminés mais demain pourraient être un nouveau risque pour nous», a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale.

Cette proposition d'aide sera discutée au prochain Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement jeudi, a-t-il laissé entendre. Outre l'UE, le G7 et le G20 seront aussi sollicités, a précisé une source diplomatique française à l'AFP. Ce paquet relève de la «coopération internationale et du soutien indispensable à apporter aux pays-tiers les plus vulnérables parce qu'ils vont en avoir très vite besoin, je pense en particulier à l'Afrique», a ajouté Jean-Yves Le Drian. «C'est une question à la fois de solidarité mais c'est aussi une question d'intérêt pour notre sécurité», a-t-il souligné, sans plus de précisions.

L'UE travaille aussi sur le retour des Européens bloqués dans de nombreux pays par la fermeture des frontières, sur des actions communes au niveau sanitaire, notamment des achats groupés de matériels de protection, et sur un plan massif de soutien à l'économie, a-t-il rappelé.

Les professionnels de santé sont alarmistes en Afrique subsaharienne où le coronavirus a été détecté dans une quarantaine de pays et où les infrastructures médicales sont souvent défectueuses. L'Afrique comptait officiellement lundi soir plus de 1.600 cas et une cinquantaine de décès. Les chiffres restent assez faibles par rapport au bilan mondial de la pandémie mais la progression du virus est rapide, les tests insuffisants et les services de gestion de la crise s'annoncent mal ou pas préparés.

AFP

## La Pâque compromise au Congo

La fête de la Pâque célébrée généralement chaque année à grande pompe dans les églises et les assemblées chrétiennes du Congo sera compromise cette année, principalement sur l'ensemble du territoire national, à cause du coronavirus.

Prévue les 12 et 13 avril, la cérémonie de la sainte communion n'aura pas lieu, car la décision du gouvernement consistant à fermer lieux de culte sera encore en vigueur. « Cette année, si jusqu'au 12 et 13 avril 2020, il n'y a pas de mesures contraignantes, nous ne ferons rien. On ne l'observera que l'année prochaine », a expliqué le berger Germain Ibara.

Outre la Pâque, les autres cérémonies religieuses comme le baptême, les campagnes d'évangélisation en public et autres subissent les mêmes effets de la décision gouvernementale. La Pâque est la fête la plus importante du christianisme. Dans l'Ancien Testament, elle est commémorée en souvenir de la délivrance du peuple d'Israël de la main de servitude en Egypte, en prenant un agneau d'un an comme plat symbolique avec des pains sans levain, dans la nuit du 14 au 15

nisan. Dans le Nouveau Testament, désormais, Jésus-Christ est cet agneau de Dieu, qui est immolé pour ôter le péché des hommes. En instituant la sainte cène peu avant son arrestation, il avait lui-même instruit sur les modalités de la cérémonie, en présentant le pain de table et le vin comme éléments plus importants de la fête, symboles de son corps rompu et son sang répandu sur le mont du Calvaire.

**« Cette année, si jusqu'au 12 et 13 avril 2020, il n'y a pas de mesures contraignantes, nous ne ferons rien. On ne l'observera que l'année prochaine »**

La date de cette fête est fixée entre mi-mars et mi-avril, période correspondant au mois de nisan dans le calendrier juif des temps bibliques. Les mesures prises par le gouvernement rendent impossible sa tenue au Congo, à cause la pandémie du Coronavirus qui détruit des vies humaines. Cela vaut bien la peine, car il est question de réduire les opportunités de contaminations en évitant trop de contacts entre les divers membres de la population.

Fortuné Ibara

## Une bombe à retardement

Systèmes de santé inadaptés, surpopulation, guerres, pauvreté, illettrisme, malnutrition, climat chaud, problèmes d'hygiène, d'eau et d'assainissement, délestage, informel... Des facteurs qui font du Covid-19 une «bombe à retardement», selon les experts.

Le continent africain semble être désarmé devant l'épidémie du coronavirus. Face à ce constat très alarmiste, le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, invité à « se préparer au pire », « à se réveiller ».

Selon les chiffres officiels, l'Afrique a enregistré un millier de cas, dont une vingtaine de décès. Soit la région la moins touchée par la pan-

ditivités et en interdisant des rassemblements et des vols aériens. La faculté des Etats à se protéger inquiète.

Pour le ministre sud-africain de la Santé, Zweli Mkhize, la situation est « explosive ». Le pays recense mille lits d'urgence. Les systèmes hospitaliers ne sont pas prêts à faire face à une explosion.

L'OMS insiste sur la détection rapide des cas de Covid-19 et la mise

be explique que « les techniques de prévention utilisées contre Ebola sont les mêmes pour le coronavirus, les habitudes sanitaires comme le lavage des mains, le dépistage systématique, etc. Ils doivent demeurer et peuvent aider à lutter contre le coronavirus ».

En raison d'un système de santé faible, « le taux de mortalité pourrait atteindre 15 % de la population », prévient-il. L'Afrique pourrait-elle riposter ? Aucun pays au monde n'a suffisamment d'hôpitaux et de place pour accueillir un si grand nombre de malades que celui envoyé par le coronavirus. Certes les infrastructures hospitalières sont obsolètes, mais il s'agit, avant tout, d'adopter des comportements qui évitent de tomber malade en grand nombre.

Dans un continent où les familles vivant en zones urbaines sont nombreuses à vivre dans la promiscuité, l'OMS appelle les Etats africains à repenser « les règles de distanciation sociale » pour éviter les contacts humains et le risque de propagation de la maladie, et innover pour y faire face.

Noël Ndong

**« Les techniques de prévention utilisées contre Ebola sont les mêmes pour le coronavirus, les habitudes sanitaires comme le lavage des mains, le dépistage systématique, etc. Ils doivent demeurer et peuvent aider à lutter contre le coronavirus ».**

démie, du moins jusqu'à ce jour du moins.

Les scientifiques ne cachent pas leur inquiétude sur l'extension de l'épidémie de Covid-19. Mais les gouvernements africains tentent d'anticiper la menace, en fermant écoles, en annulant certaines ac-

en isolement tout des personnes touchées. Encore faudra-t-il que la distanciation sociale ou le confinement, mesures prises dans les pays occidentaux, puissent s'appliquer.

Nommé à la tête de la cellule de la riposte contre le Covid-19 en RDC, le Dr Jean-Jacques Muyem-

## DETTE PUBLIQUE

## La BM exhorte le G20 à suspendre les remboursements des pays les plus pauvres

Le président du groupe de la Banque mondiale (BM), David Malpass, a demandé, le 23 mars, aux dirigeants du Groupe des vingt (G20) de suspendre les remboursements de dette publique bilatérale des pays les plus pauvres.

« J'appelle les dirigeants du G20 à permettre aux pays les plus pauvres de suspendre tous les remboursements de dette publique bilatérale, jusqu'à ce que la Banque mondiale et le FMI aient effectué une évaluation exhaustive de leurs besoins en reconstruction et en financement », a déclaré le président du Groupe de la Banque mondiale, lors de la Conférence des ministres des Finances du G20 sur la pandémie de COVID-19.

Se prononçant sur les raisons de cette motivation, le patron de l'institution de Bretton Woods a indiqué que « les pays qui seront probablement

les plus durement touchés par cette crise sont les plus pauvres et les plus vulnérables ». Tout en précisant que « beaucoup d'entre eux étaient déjà dans une situation d'endettement difficile qui ne laisse aucune marge de manœuvre pour opposer une riposte sanitaire et économique appropriée [...] Cela dit, les ressources IDA ne sauraient être affectées au remboursement des dettes ».

David Malpass a, par ailleurs, recommandé aux pays du G20 de soutenir les pays en voie de développement. A cet effet, il a invité tous les créanciers bilatéraux publics des pays les plus pauvres à prendre des mesures à effet immédiat pour venir en aide aux pays à travers un allègement de dette, afin de leur permettre de consacrer leurs ressources à la lutte contre la pandémie.

Josiane Mambou Loukoula

## TCHAD

## Quatre-vingt-douze militaires tués par Boko Haram

Au total quatre-vingt-douze militaires ont trouvé la mort à Boma dans la province du Lac suite à une attaque du groupe jihadiste Boko Haram, a affirmé, le 24 mars, le président tchadien Idriss Déby Itno, qui s'est rendu sur les lieux de l'attaque.

« Nous avons perdu quatre-vingt-douze de nos soldats, sous-officiers et officiers », dans l'attaque qui a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi, « C'est la première fois que nous perdons autant d'hommes », a déclaré le président tchadien, dans une intervention retransmise sur une chaîne d'Etat. « L'ennemi a porté un coup dur à notre système de défense dans cette zone », a reconnu un officier supérieur, qui a réclamé l'anonymat.

L'attaque qui visait les militaires de Boma a duré au moins sept heures et les renforts envoyés ont eux-mêmes été pris pour cible, a affirmé un autre militaire. Selon lui, vingt-quatre véhicules

de l'armée ont été détruits, dont des blindés, tandis que du matériel militaire a été récupéré et emporté sur cinq hors-bords par des éléments de Boko Haram.

Boko Haram multiplie ces derniers mois les attaques dans les îles marécageuses du bassin du lac Tchad, à la frontière du Nigeria, du Tchad, du Niger et du Cameroun. L'insurrection de Boko Haram a fait trente-six mille morts et près de deux millions de déplacés dans le Nord-Est du Nigeria depuis son début en 2009, selon l'ONU. Le groupe jihadiste a étendu son action au Niger, au Tchad et au Cameroun voisins.

Depuis 2015, les pays de la région luttent contre ces jihadistes au sein de la Force multinationale mixte, une coalition régionale engagée autour du lac Tchad avec l'aide de comités de vigilance composés d'habitants.

AFP



## LA MARGINALISATION DE L'AFRIQUE DANS LA GESTION DU DRAME LIBYEN

Depuis la disparition tragique du colonel Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye, jouissant autrefois d'une stabilité politique et économique durant plus de trois décennies, s'est transformée en un terrain de guerre. Un pays où la paix est devenue une denrée rare, et le bien-être social acquis au prix de lourds sacrifices, est passé pour être un souvenir lointain.

Membre influent de l'Union Africaine, la Libye a-t-elle reçu de cette organisation l'attention attendue, et comment le continent a-t-il été traité dans le règlement de ce conflit qui tend à revêtir une envergure régionale, voire internationale ?

Commencée en 2011 à la suite de la mort tragique du guide libyen, la guerre civile a pris une autre allure à partir de 2014. Elle est devenue un conflit opposant trois gouvernements, différents groupes armés dont plusieurs clans de djihadistes, des salafistes et des rebelles tchadiens. A nos jours, en dehors des différentes milices, des clans et des tribus qui contrôlent chacune une portion du territoire national, deux belligérants les plus importants se livrent une guerre sans merci. Il s'agit des partisans du Général à la retraite Khalifa Haftar regroupés sous le nom d'Armée Nationale Libyenne (ANL) et les forces du Gouvernement d'Union Nationale (GNA) du premier ministre Fayez Al Sarraj reconnu par l'Organisation des Nations Unies.

Soutenues par l'Arabie Saoudite, la France, la Russie, l'Égypte et les Emirats arabes Unis, les troupes du Général Haftar contrôlent une bonne partie du pays. Quant au premier Ministre Fayez Al Sarraj bénéficiant de l'aide de la Turquie, du Qatar et de l'Italie, ses forces ne maîtrisent que la région de Tripoli, la capitale.

Plusieurs tentatives de règlement du conflit ont eu lieu sans succès. C'est le cas de la rencontre en

France le 25 Juillet 2017 des deux chefs de guerre à l'initiative du Président français, Monsieur Macron. A cette occasion, un accord de cessez-le-feu a été signé et les deux hommes forts ont déclaré dans un communiqué commun qu'ils s'engagent à le respecter. D'autres réunions ont eu lieu à Bruxelles, Genève et ailleurs, tout récemment celle de Moscou où le Général Haftar a pratiquement évité de signer l'accord de cessez-le-feu, la conférence de Berlin en Janvier dernier et les initiatives de l'ONU.

Dans toutes ces actions visant le rétablissement de la paix dans ce pays africain, quelle place a-t-

on réservé à l'Afrique ?

Dès le début de la première guerre en 2011, la deuxième étant celle de 2014 à ce jour, l'Afrique a

été marginalisée. Les forces de l'OTAN dirigées par la France et le Royaume Uni, n'ont ni consulté, ni tenu compte de l'avis de l'Union Africaine avant leur intervention armée dans ce pays sous le prétexte qu'elles viennent au secours de la population massacrée par son Guide. L'Afrique s'est retrouvée sans le vouloir dans une position de spectatrice.

Tout se passe comme si les occidentaux, animés certainement de bonnes intentions, ont tout fait pour l'en écarter. On croyait révolu le temps de la conférence de Berlin de 1885 consacrée au partage du continent qui, à cette époque, n'avait pas droit à la parole, et ne constituait même pas un sujet de droit international.

Or à juste titre, les Africains doivent être impliqués dans ce dossier pour deux raisons fondamentales : il s'agit d'un pays africain membre de l'organisation continentale. Mieux, les Africains subissent directement les conséquences de ce conflit provoqué par les étrangers. L'une de ses conséquences est aujourd'hui la situation dans

le Sahel attaqué par les terroristes djihadistes depuis 2013. La Libye en guerre est devenue le centre d'un esclavage de type nouveau avec un trafic inédit d'êtres humains en majorité africains, et le point de départ illégal vers l'Europe des centaines de migrants qui périssent pendant la traversée de la mer méditerranée, ou arrivent péniblement à destination dans des conditions inhumaines et précaires.

L'Union Africaine dispose pourtant d'un mécanisme très connu et assez efficace de prévention, de gestion et de règlement des conflits. En dehors du Conseil de Paix et Sécurité (CPS) qui connaît des questions ayant trait aux menaces contre la paix, l'organisation continentale a mis sur pied depuis le déclenchement de la crise, un organe consacré à ce conflit : le Comité de Haut Niveau sur la Libye, composé de 10 membres, et dirigé par l'homme de paix et d'expériences, le Président Denis SASSOUN'GUESSO du Congo Brazzaville.

Depuis la création de ce comité, le chef d'Etat congolais a fait montre d'initiatives diverses visant le rétablissement de la paix et la réconciliation des frères ennemis. Il a organisé à Brazzaville plusieurs réunions auxquelles ont pris part les parties en conflit. La dernière rencontre du genre est celle qui a réuni à Oyo à 400 km de Brazzaville les 12 et 13 mars 2020 du groupe de contact UA / ONU et consacrée aux préparatifs du forum de réconciliation des libyens.

La personnalité de cet homme d'Etat qui force le respect, ses qualités de négociateur et son savoir-faire en la matière ont eu un effet d'apaisement sur les belligérants. S'il n'y avait pas eu des ingérences étrangères, son comité aurait déjà connu des résultats meilleurs. C'est donc en connaissance de cause et à juste titre que l'Union Africaine lui a confié cette tâche difficile mais noble.

Le huitième sommet de ce comité de haut niveau s'est tenu à Brazzaville le 30 Janvier 2020, à la veille de la 33e session de la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA qui a eu lieu

à Addis Abeba les 8 et 9 Février dernier. Ce sommet s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'Afrique en vue du règlement de ce conflit. C'est en raison de la consistance et du sérieux des travaux de ce comité que son Président a eu l'honneur d'être invité à prendre part aux récentes rencontres sur la Libye tenues en Europe, notamment celle de Berlin le 19 Janvier 2020.

Au cours de ces assises, le chef d'Etat congolais a saisi l'occasion pour réaffirmer en sa qualité de Président du comité de haut niveau, la position de l'Afrique. Il s'agit de la tenue du forum de réconciliation nationale inter-libyen, inclusif, préalable au déroulement des élections libres, crédibles et apaisées. A ceci s'ajoute la réunion à Alger le 23 Janvier 2020 des pays frontaliers de la Libye dont l'apport dans la résolution de cette crise est inestimable, recommandable et salutaire.

Il découle de ce qui précède que si l'Afrique avait été correctement associée à ce dossier, elle aurait apporté une contribution utile.

La complexité de cette crise qui commence par trop durer, relève de son caractère régional, voire international. Beaucoup de pays y sont impliqués en offrant leurs soutiens à l'un ou l'autre camp. Par ce faire, ces pays étrangers défendent leurs propres intérêts

et non ceux du peuple libyen. En Novembre 2019, Ankara a signé avec le gouvernement de Tripoli des accords de coopération militaire et de délimitation maritime que contestent les Européens parce que celui de la délimitation maritime en particulier, donne à la Turquie un accès à des zones économiques revendiquées par la Grèce et Chypre. Les autres pays qui soutiennent l'homme de Benghazi, sont conscients de ce que les zones pétrolières sont entièrement sous le contrôle des forces du Général.

Avec cette crise, la Libye a reculé dans son histoire de près de 40 ans en arrière. Du temps du roi Idriss 1er renversé le 1er septembre 1969 par un coup d'Etat militaire dirigé par le jeune capitaine Kadhafi, admirateur et apôtre des idées progressistes de l'ancien président égyptien Gamal Abdel NASSER, le pays était constitué de plusieurs groupes, clans, tribus et milices qui s'affrontaient.

L'un des mérites du colonel Kadhafi est d'avoir réussi à mettre fin à cette division du pays, en faisant naître le sentiment d'appartenir à une même nation. Aujourd'hui, la notion de nation a disparu, les milices, les groupes antagoniques ont surgi de nouveau et chaque entité contrôle une partie du territoire national. En dehors des deux principaux chefs de guerre internationalement connus, il en existe beaucoup d'autres, jaloux de la portion du pouvoir qu'ils se sont octroyée.

Le monde assiste à un conflit par procuration du fait de l'activisme et de l'importance numérique des pays étrangers impliqués. Dénonçant et déplorant cette situation, le chef de la diplomatie italienne, Monsieur Luigi di Maio s'est exprimé en ces termes il y a quelques mois : « La Libye représente une menace pour l'Europe, par le terrorisme. C'est une guerre par procuration. Toute interférence doit cesser. Il y a beaucoup de pays qui interviennent dans la guerre civile en la transformant en une guerre par procuration. »

Abondant dans le même sens, l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Monsieur Ghassan Salamé de nationalité libanaise, a instamment demandé aux puissances étrangères de cesser de soutenir les groupes locaux par procuration en leur fournissant des mercenaires, des armes, des financements et un soutien militaire direct. L'intervention étrangère a créé un « cercle vicieux » de violence en Libye, a-t-il encore déclaré, tout récemment. Déçu des comportements des pays étrangers impliqués dans cette guerre qui continuent d'envoyer des armes aux belligérants malgré les décisions d'embargo sur les armes, Monsieur Ghassan a dû démissionner le 2 mars 2020 en invoquant son état de santé comme raison de son départ.

La prolongation dans le temps de cette guerre civile internationalisée et l'importance des moyens financiers, humains et militaires déployés à ce jour, sans qu'aucune partie ne gagne la guerre, permet de reconnaître que la solution n'est pas militaire mais plutôt politique. Elle découlera du dialogue, des négociations, ou en d'autres termes, des moyens pacifiques de règlement.

Telle est la voie qu'a choisie l'Union Africaine et elle mérite d'être soutenue dans cette vision par la communauté internationale, notamment les pays européens en vue de l'instauration d'une paix durable en Libye.

Le dernier sommet des 8 et 9 Février 2020 de l'Union Africaine, a accordé une atten-



tion particulière à cette crise, sur la base du rapport du Président du comité de haut niveau. Il a été l'occasion propice pour faire entendre la voix du continent sur le dossier explosif de la Libye. Le nouveau président en exercice, le chef d'Etat sud-africain, Monsieur Cyril Ramaphosa s'est engagé

à faire du règlement des conflits armés en Afrique, notamment en Libye, une priorité. Il saura certainement le faire grâce aux larges expériences qu'il a acquises au cours des négociations avec le régime de l'apartheid pour la libération de son pays.

Il est heureux de constater enfin que le récent sommet de Berlin a confié à l'Union Africaine la tâche de réunir les belligérants libyens pour les ramener à la table de négociations en vue d'une véritable réconciliation nationale. L'Algérie est du reste disposée à accueillir ce forum, ce qui est déjà un signe de réussite, car les leçons issues de la guerre civile algérienne d'une durée de dix ans par le passé, seront mises à profit pour un règlement profond et durable de ce conflit. Mais de la réunion le 13 mars dernier du groupe de contact à Oyo (Congo Brazzaville), il ressort que cette rencontre de réconciliation aura plutôt lieu à Addis-Abeba en Juillet 2020.

Il est alors souhaitable que le crédit que les pays occidentaux commencent enfin à accorder à l'Afrique dans la gestion de ce dossier africain, se consolide pour lui permettre de faire valoir sa vision d'un règlement pacifique de cette crise. A cette fin la compréhension et la franche collaboration des pays qui soutiennent l'un et l'autre camp, s'avèrent nécessaires.

De concert avec le nouvel envoyé spécial de l'ONU pour la Libye qui pourrait être Monsieur Ramtane Lamamra, diplomate chevronné et ancien ministre algérien des affaires étrangères, des démarches diplomatiques africaines seront menées, en direction de chacun de ces pays en vue de les amener à faire pression sur leurs protégés respectifs afin que ces derniers acceptent de déposer les armes et soient favorables à la réconciliation nationale. Ce travail de coulisse à faire de concert avec la Ligue Arabe, précèdera la tenue du forum.

Il n'y a pas de doute que les armes finiront par se taire, pour que prévalent les cris de paix et de sécurité que pousse le peuple libyen meurtri depuis déjà neuf ans. Mais dans tout ce processus impliquant plusieurs pays et faisant appel à leur volonté politique, l'Afrique doit être associée comme un acteur actif et utile.

**Jean-Pierre Adelui EDON**  
Ambassadeur, spécialiste  
des questions Internationales.



## Allocution liminaire du directeur général de l'OMS lors du point de presse sur la COVID-19 du 23 mars 2020

« Plus de 300 000 cas de COVID-19 ont désormais été notifiés à l'OMS, par la quasi-totalité des pays du monde. C'est tragique. La pandémie s'accélère. Il a fallu 67 jours pour atteindre les 100 000 cas, 11 jours pour atteindre les 200 000 cas et quatre jours seulement pour atteindre les 300 000 cas.

Mais nous ne sommes pas esclaves des statistiques. Nous ne sommes pas des spectateurs passifs. Nous pouvons changer le cours de cette pandémie.

Les chiffres ont leur importance, car ce ne sont pas seulement des chiffres. Ils se rapportent à des personnes dont la vie et la famille ont été bouleversées. Mais le plus important, c'est ce que nous faisons.

Pour gagner un match de foot, il ne suffit pas de défendre, il faut aussi attaquer.

Le confinement à domicile et les autres mesures de distanciation sociale sont d'importants moyens de ralentir la propagation du virus et de gagner du temps – mais ce sont des mesures défensives.

Pour gagner, nous devons attaquer le virus selon une stratégie offensive ciblée, qui consiste à tester chaque cas suspect, à isoler et à prendre en charge chaque cas confirmé et à rechercher et à placer en quarantaine chaque contact proche.

Nous savons que certains pays ont des difficultés à mettre en œuvre ces mesures offensives.

Plusieurs pays ont montré qu'il est possible d'accroître les capacités en mobilisant, en interne, les ressources des régions moins touchées.

Nous remercions également les pays qui ont envoyé dans d'autres pays qui en ont besoin des équipes médicales d'urgence pour prendre en charge des patients et former des soignants. C'est un exemple extraordinaire de solidarité internationale. Mais ce n'est pas le fruit du hasard.

L'OMS collabore depuis de nombreuses années avec les pays pour constituer un réseau d'équipes médicales d'urgence afin que, dans des situations telles que celle que nous connaissons aujourd'hui, des professionnels de la santé hautement qualifiés puissent être dépêchés pour soigner des patients et sauver des vies.

Mais les soignants ne peuvent travailler efficacement que s'ils sont en sécurité.

Nous recevons encore de partout dans le monde des informations alarmantes selon lesquelles un grand nombre de soignants sont infectés.

Même si tout le reste est parfait, si nous ne donnons pas la priorité aux soignants, beaucoup de gens mourront, car la personne qui aurait pu leur sauver la vie est malade. Comme vous le savez, l'OMS travaille d'arrache-pied avec de nombreux partenaires pour rationaliser et hiérarchiser l'utilisation des équipements de protection individuelle.

Pour tenter de remédier à la pénurie mondiale de ces équipements vitaux, il faut agir sur chaque point de la chaîne d'approvisionnement, des matières premières au produit fini.

Les mesures instaurées pour ralentir la propagation du virus peuvent avoir des

conséquences imprévues en aggravant les pénuries d'équipements de protection essentiels et des matériaux nécessaires pour les fabriquer.

Pour régler ce problème, un engagement et une coordination politiques s'imposent au niveau mondial. Cette semaine, je vais m'adresser aux chefs d'État et de gouvernement des pays du G20. Je leur demanderai notamment de collaborer pour accroître la production, éviter d'interdire les exportations et garantir une répartition équitable, suivant les besoins.

Les pays du G20, qui représentent plus de 80 % du PIB mondial, doivent s'unir. L'engagement politique du G20 est un signe fort de solidarité qui peut nous aider à avancer et à combattre cette pandémie le plus fermement possible.

Le plus important est que les dirigeants du G20 soient solidaires et agissent à l'unisson, car c'est pour eux que les enjeux sont les plus grands, à tous les égards.

Nous savons aussi qu'un traitement efficace est plus que jamais nécessaire. À l'heure actuelle, aucun traitement n'a fait la preuve de son efficacité contre la COVID-19.

C'est extraordinaire de constater que tant d'énergie est consacrée à la recherche contre la COVID-19.

Les études observationnelles non randomisées de petite taille ne nous apporteront pas les réponses dont nous avons besoin. L'utilisation de médicaments non testés, sans éléments factuels adéquats, pourrait susciter de faux espoirs, voire faire plus de mal que de bien et entraîner une pénurie

de médicaments essentiels pour traiter d'autres maladies.

C'est pourquoi l'OMS a lancé l'essai SOLIDARITY afin d'obtenir le plus rapidement possible des données solides et de qualité. Je suis heureux que de nombreux pays participent à cet essai qui nous aidera à aller plus vite et à monter en puissance.

Plus les pays prenant part à l'essai SOLIDARITY et à d'autres études de grande ampleur seront nombreux, plus vite nous obtiendrons des résultats montrant quels sont les médicaments efficaces et plus nous pourrons sauver de vies.

Pour terminer, je tiens à rappeler à chacun que si la COVID-19 monopolise l'attention du monde, il existe une autre affection respiratoire évitable et traitable, mais qui tue 1,5 million de personnes par an : la tuberculose, une maladie très ancienne.

Demain, c'est la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose. À cette occasion, il sera rappelé aux dirigeants mondiaux les engagements qu'ils ont pris pour mettre un terme aux souffrances et aux décès provoqués par cette vieille et terrible maladie.

À juste titre, le monde riposte à la COVID-19 rapidement et avec détermination. Nous appelons la communauté internationale à agir de la même manière face à la tuberculose – et pour un monde plus sain, plus sûr et plus juste pour tous.

La règle du jeu est la suivante : il faut battre le coronavirus.

Je vous remercie.»

**Tedros Adhanom Ghebreyesus**



FONDATION  
GOTÈNE



### CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène  
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com  
www.fondationgotene.com



**NÉCROLOGIE**

Mme Raïssa Angombo, les familles Egnimba et Kibhat pleurent leur maman, tante, grande sœur et grand-mère Kibhat Mboulé Marie Claire, décédée le 15 mars à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°59 bis rue mayombi kombo derrière la télé (arrêt virage). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Le Commandant de police Nianga-Soh Tanguy et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur et mère Nianga-Soh Miphie Bayenne survenu le 16 mars 2020 au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, suite d'une longue maladie.

La veillé mortuaire se tient à Massengo, arrêt de bus manguier (référence). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Daniel Isaac Itoua annonce aux parents, amis et connaissances, le décès le 24 mars 2020 de sa mère Josephine Inianga-L'Ibara des suites d'une longue et pénible maladie.

Née à Endzounou près de Gamboma vers 1930, Inianga-L'Ibara a résisté à la corrosion du temps et nous quitte dans sa quatre-vingt dixième année. Au Tout-Puissant nous sommes à Lui nous retournons.



Narcisse Ofoulou, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Ngoya d'Ewo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Pointe-Noire, Brazzaville, Boundji, Ewo et Mbama, le décès du docteur Médard Ngoya, ancien ministre de la Santé et des Affaires sociales, le samedi 21 mars 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Massengo, sur la voie de l'ancienne station terrienne à 200 mètres du PSP-arrêt Marché Massengo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

FFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

## UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Calendriers    Flyers, Affiches

**PRESSE**

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux.

**OFFSET**

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

Avenue Denis-Sassou-N'Guesso  
ville - République du Congo

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Un Espace de Vente:** Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

**Un Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



## CORONAVIRUS

# Un tiers de l'humanité sommée de rester chez elle

2,6 milliards d'habitants de la planète sont sommés de rester à la maison après la décision de l'Inde de confiner 1,3 milliard d'habitants face au coronavirus qui sème le chaos à travers le monde.

Couvre-feux, confinements, fermetures de commerces et restrictions de déplacements se généralisent pour tenter d'endiguer une maladie contre laquelle aucun vaccin, ni aucun traitement avéré n'existent à ce jour. Mercredi c'est l'Inde, deuxième pays le plus peuplé du monde derrière la Chine, qui a ordonné à son tour le confinement de sa population estimée à 1,3 milliard d'habitants. «*Souvenez-vous que même un seul pas hors de chez vous peut ramener la grave maladie du coronavirus dans votre foyer*», a averti le Premier ministre, Narendra Modi, dont le pays recense 519 cas de Covid-19.

Aux Etats-Unis où 53.000 cas étaient officiellement déclarés,



Des policiers sénégalais masqués au marché au poisson de Pikine à Dakar (Seyllou/AFP)

Au Sénégal, le président Macky Sall a déclaré lundi l'état d'urgence, assorti d'une interdiction stricte de circuler de 20H00 à 06H00 du matin. Mais des vidéos faisant état de violentes répressions policières ont suscité l'indignation. Treize nouveaux cas de coronavirus ont été officiellement confirmés mercredi, portant le total à 99 depuis l'apparition du virus dans le pays le 2 mars. Neuf patients ont été déclarés guéris et aucun décès n'est à déplorer.

En Chine, les restrictions drastiques imposées depuis plusieurs mois dans la province du Hubei, épice de la pandémie, ont été levées mercredi - sauf dans la capitale régionale Wuhan - provoquant des embouteillages et une ruée sur les trains et autocars. Aucun cas de contamination locale n'a été détecté en 24 heures dans le pays, mais 47 cas «importés» de l'étranger ont été identifiés sur cette période, selon les autorités sanitaires nationales.

En Amérique latine, la Colombie, troisième pays le plus peuplé d'Amérique latine, est entrée en confinement général obligatoire mercredi pour près de trois semaines. Le confinement est imposé jusqu'au 12 avril inclus aux 48 millions d'habitants (378 cas confirmés du covid-19, dont trois décès). La Colombie rejoint l'Equateur voisin ainsi que l'Argentine, la Bolivie, le Salvador, qui ont adopté cette restriction drastique de circulation de leurs habitants.

Quant au Brésil (2.201 cas de Covid-19 et 46 décès), le président Jair Bolsonaro guère convaincu, a pour sa part comparé les mesures de confinement à une politique de terre «brûlée».

Dans les pays européens les plus touchés comme l'Italie, l'Espagne ou la France, des hôpitaux sont au bord de l'effondrement, les personnels de santé exténués et exposés à la contagion par manque de masques et de matériel adapté. Avec une petite lueur: en Italie, une décade du nombre de contaminations suscite de timides espoirs chez les scientifiques.

En Iran, le gouvernement s'apprête à interdire, d'ici à vendredi, la circulation entre les villes du pays. «*Les nouveaux voyages seront interdits, sortir des villes sera interdit*», a martelé le porte-parole du gouvernement Ali Rabii après que le président Hassan Rohani eut annoncé la mise en œuvre imminente de «mesures difficiles» pour la population. Le gouvernement avait jusqu'ici refusé d'imposer des mesures de confinement ou de quarantaine affirmant notamment que cela risquait de provoquer un désastre dans une économie fragilisée par les sanctions américaines.

Bénédicte de Capèle avec AFP

### Coronavirus: tester massivement, en théorie oui, mais en pratique?

«Testez, testez, testez», martèle l'OMS pour combattre le coronavirus. «Pour gagner, nous devons attaquer le virus avec des stratégies agressives et ciblées: tester chaque cas suspect, isoler chaque cas confirmé et retrouver puis placer en quarantaine chacune des personnes avec qui ils ont été en contact proche», a répété lundi le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Mais en pratique, «certains pays ont du mal à avoir la capacité de mettre en œuvre ces mesures offensives», a-t-il reconnu.

«La meilleure stratégie dépend étroitement du stade de l'épidémie auquel on se trouve et de la disponibilité des tests», estime de son côté l'épidémiologiste américain Marc Lipsitch, dans une analyse publiée par le Washington Post. Ces dernières semaines, la Corée du Sud a été citée en exemple: campagne massive de dépistage (environ 300.000 tests réalisés), isolement des personnes infectées et traçage technologique (via la vidéosurveillance, l'utilisation de leur carte bancaire ou de leur smartphone) pour retrouver puis tester les gens avec qui elles ont été en contact. Cette stratégie qui a également payé à Singapour a freiné l'épidémie et permis à ces pays d'éviter les mesures extrêmes de confinement aujourd'hui adoptées par de nombreux autres avec de lourdes conséquences sociales et économiques.

Encore faut-il pouvoir disposer de tests et de laboratoires spécialisés en nombre suffisants...

D'après AFP

### Le coronavirus en chiffres

Le nouveau coronavirus a fait au moins 19.246 morts dans le monde depuis son apparition en décembre. 427.940 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 181 pays et territoires depuis le début de l'épidémie.

Les pays les plus touchés:

**Italie**: 6.820 morts pour 69.176 cas.

**Espagne**: 3.434 décès pour 47.610 cas et 5.367 personnes guéries.

**Chine**: 3.281 décès pour 81.218 cas,

**Iran**: 2.077 décès (27.017 cas),

**France**: 1.100 décès (22.302 cas), et les

**Etats-Unis**: 600 décès (55.225 cas).

AFP

environ 40% de la population américaine est confinée chez elle ou sur le point de l'être, les restrictions variant d'un Etat à l'autre. Le président mise toutefois sur une levée «rapide» des restrictions, d'ici mi-avril pour une partie du pays. «*On peut détruire un pays en le fermant de cette façon!*», a critiqué le président américain, en évoquant le risque d'une grave récession. Une crainte qui a conduit la Maison Blanche et le Sénat à s'accorder dans la nuit de mardi à mercredi sur un texte destiné à mobiliser 2.000 milliards de dollars pour relancer la première économie mondiale, durement frappée par la pandémie. «*Le plus vaste plan de sauvetage de l'Histoire américaine*», a estimé le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer.

En Afrique, le Cameroun et le Niger ont annoncé les premiers décès liés au virus sur leur sol tandis que la Libye a annoncé le diagnostic de premiers cas. Le Mali également, qui figurait parmi les rares pays d'Afrique à ne pas avoir officiellement déclaré de cas de covid-19 alors que ses sept voisins l'avaient fait. L'apparition de la maladie y est un motif de préoccupation particulière. Des régions entières sont rendues quasiment inaccessibles aux services de l'Etat par les violences djihadistes et les conflits intercommunautaires.

Au Nigeria, de nombreux hommes politiques de haut rang, dont le vice-président et plusieurs gouverneurs, ont déclaré mercredi s'être volontairement mis en quarantaine après avoir été en contact avec deux cas positifs au coronavirus, dont le bras droit du président. «*Le gouverneur Obaseki (Etat d'Edo, sud) s'est mis en quarantaine après que le gouverneur de l'Etat de Bauchi, le sénateur Bala Mohammed, et le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Abba Kyari, ont été testés positifs*» au Covid-19, a annoncé son porte-parole Crusoe Osagie dans un communiqué.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE  
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Musée  
du Bassin du Congo

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE



## CORONAVIRUS

## Félix Tshisekedi décrète l'état d'urgence

La police nationale congolaise et l'armée seront mises à contribution pour faire respecter les mesures édictées.

Au cours de son message à la nation du mardi 24 mars, le président de la République démocratique du Congo a décrété l'état d'urgence dans le cadre des mesures complémentaires devant permettre de freiner la propagation rapide de la pandémie de coronavirus. Il a promis de mettre à contribution la police nationale congolaise et l'armée pour faire respecter toutes les mesures édictées au sommet de l'Etat. « *Devant la gravité et le caractère dangereux que comporte cette situation, je décrète l'état d'urgence, en tenant compte de la situation sécuritaire qui prévaut en ce moment dans notre pays...* », a-t-il déclaré.

Face à la situation qui prévaut en RDC, Félix Tshisekedi n'a pas exclu le recours au traitement à base de la chloroquine. Faisant suite à un récent communiqué de l'usine pharmaceutique Phamkina située dans l'est de la RDC relatif à la possibilité de produire des comprimés et des injectables de l'hydroxy chloroquine, il a invité la Task force et la commission de pilotage de réfléchir sur la question, sans délai, afin de juger de l'opportunité d'une telle démarche.

## Autres mesures

Dans le même ordre d'idées, le président de la République a instruit le gouvernement d'étudier le souhait des opérateurs économiques et autres partenaires désireux d'inonder le marché de Kinshasa de vivres de première nécessité et de produits pharmaceutiques jusqu'en mai prochain, et d'y réserver une suite favorable



avec diligence. Il a aussi lancé un appel à la solidarité nationale de tous les opérateurs économiques ainsi que d'autres pays et organismes qui conduira à la mise en place d'un Fonds national de solidarité contre le coronavirus (Fnsc).

Dans son adresse à la nation,

les mouvements migratoires par bus, camions et autres véhicules ainsi que de tous les transports fluviaux des passagers.

## Service minimum

Le président Félix-Antoine Tshisekedi a également instruit la mise en place d'un service mi-

ment dit.

Le président de la République a invité le gouverneur de la ville de Kinshasa à placer plusieurs points de lavage des mains avec désinfectants ou savon, surtout dans des agglomérations à grandes affluences « *où le manque d'eau et d'électricité est quasi perma-*

*(Direction générale des migrations) pour que nul n'échappe au contrôle d'hygiène* », a-t-il déclaré.

## Première adresse

Lors de son adresse à la nation le 18 mars, le chef de l'Etat congolais a annoncé les nouvelles dispositions auxquelles le pays est soumis afin de faire face au coronavirus. Ces mesures concernent notamment l'interdiction des rassemblements de plus de vingt personnes sur les lieux publics en dehors du domicile familial et la fermeture des écoles, universités, instituts supérieurs officiels et privés sur l'ensemble du territoire national pendant une durée de quatre semaines à dater du jeudi 19 mars.

Aussi les activités sportives dans les stades et autres lieux de regroupement, l'ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses, restaurants et églises sont également interdites jusqu'à nouvel ordre. Ces premières instructions interdisent également l'organisation des deuils dans les salles et dans les domiciles. Les dépouilles mortelles doivent dorénavant être conduites directement de la morgue au lieu d'inhumation en nombre restreint d'accompagnateurs.

L'augmentation du nombre des personnes testées positives à Kinshasa (estimé à 45 à la date du 24 mars), le souci d'éviter la propagation du Covid-19 dans les provinces et l'absence de rigueur dans l'application à Kinshasa des mesures sanitaires édictées justifient le renforcement des mesures décidées par le président de la République.

Jules Tambwe Itagali

« **Devant la gravité et le caractère dangereux que comporte cette situation, je décrète l'état d'urgence, en tenant compte de la situation sécuritaire qui prévaut en ce moment dans notre pays...** »,

Félix-Antoine Tshisekedi a notamment décidé d'interdire tous les voyages de Kinshasa vers les provinces et des provinces vers la capitale afin de permettre le confinement de la ville de Kinshasa, foyer de la pandémie. Ce qui implique l'interdiction de tous les vols des passagers, de tous

nimum au sein du gouvernement et des institutions pour pallier le confinement, à leurs domiciles des autres agents de l'Etat. Même si en réalité, plusieurs institutions du pays avaient anticipé l'instruction du chef de l'Etat en instaurant un système de rotation ou d'un service minimum propre-

ment ». « *Ici, j'instruis le gouvernement de trouver les moyens de ravitailler ces quartiers pour assurer l'hygiène. En même temps, il faudra multiplier les points de lavage des mains à l'aéroport international de N'djili et appuyer les équipes de la RVA (Régie des voies aériennes) et de la DGM*

## PRISON CENTRALE DE MAKAL

## La FBCP salue la libération massive de certains détenus

Pour l'ONG, cette décision qui vise le désengorgement de cette institution carcérale rentre également dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus déclarée dans le pays.

La Fondation Bill=Clinton pour la paix (FBCP) s'est réjouie de la libération, le 24 mars, de certains détenus. Cette ONG salue cette décision du procureur général près la Cour de cassation, qui a instruit les magistrats de libérer les prisonniers détenus pour des faits banals, ceux qui devraient bénéficier de la liberté conditionnelle, etc.

L'association de défense des droits de l'homme, qui relève la libération de soixante-quatre détenus dans la soirée du 24 mars, dans le cadre de cette mesure, appelle, par ailleurs, l'Inspection générale des services judiciaires et pénitentiaires à contrôler l'exécution de cette décision. L'ONG exhorte cette instance à des mesures disciplinaires contre les magistrats qui ne conformeraient pas à la volonté du chef de l'Etat, en marchant à l'encontre des lois



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole/Adiac

et des textes qui régissent la justice en RDC.

La FBCP regrette, par ailleurs, l'attitude des procureurs généraux « *qui favorisent le remplissage des prisons et maisons carcérales* », ainsi que l'impuissance du Conseil supérieur de la magistrature, qui ferme les yeux devant les abus des magistrats alors qu'il est appelé à les contrôler ainsi qu'à les sanctionner en cas d'abus.

La FBCP, rappelle-t-on, a lancé, depuis quelque temps, un plaidoyer pour l'amélioration des procédures judiciaires et des conditions carcérales, le désengorgement des prisons et maisons carcérales sur toute l'étendue du territoire national, par la libération des détenus pour des faits banals et ceux devant bénéficier de la libération conditionnelle ou bénéficiaires de la grâce présidentielle ainsi que

d'autres mesures de libération. Saisissant la situation de la pandémie de coronavirus déclarée au pays, cette ONG pense que pour répondre à la volonté du chef de l'Etat telle qu'exprimée dans ces deux messages à la nation en rapport à cette maladie, les autorités judiciaires devraient travailler dans le sens de ce plaidoyer pour éviter la promiscuité dans ces institutions carcérales, avec un nombre réduit des détenus ainsi que des visiteurs.

Pour la FBCP, c'est ici que la décision du procureur général près la Cour de cassation a tout son sens et trouve son intérêt. Mais l'ONG dit attendre encore plus en vue de mettre le pays au niveau des normes internationales telles que voulues par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Lucien Dianzenza



## CORONAVIRUS

# Kinshasa sous menace du confinement total

La ville-province est déjà mise sous blocus à part les cargos pour son approvisionnement en denrées alimentaires.

Le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a ajouté, dans son dernier message du 24 mars à la nation, d'autres mesures pour lutter contre la pandémie de coronavirus déclarée dans le pays. En plus de certaines de ces instructions qui concernent toute la RDC, il y en a d'autres qui sont spécifiques à la ville-province de Kinshasa. Il s'agit notamment de la mesure liée au blocus de la capitale.

Le chef de l'Etat congolais a, en effet, décidé que les trafics aérien, fluvial et routier entre Kinshasa et les autres frontières soient interrompus, laissant seulement la possibilité aux cargos dont les équipages devront être strictement contrôlés par les services sanitaires dans les différentes frontières entre la capitale et ces provinces ou à l'aéroport.



Sur place, la population est demandée à limiter les déplacements au strict nécessaire. Surtout qu'au niveau des marchés et autres centres de négoce, les activités ne sont

limités qu'aux alimentaires.

## Réponse aux différentes exhortations

Au niveau de Kinshasa, cette décision du chef de l'Etat

Ambiance dans un carrefour à Kinshasa DR congolais de mettre la ville-capitale sous blocus a été saluée par beaucoup d'acteurs sociaux et politiques, qui ont conseillé à l'isolement de l'épicentre de cette maladie en vue d'éviter la contamination des autres provinces du pays.

Mais, pour certains de ces acteurs, si la mise en quarantaine de la ville de Kinshasa peut empêcher la propagation de cette pandémie à d'autres parties du pays, elle ne peut

pas prévenir le développement de cette maladie au sein de la population kinoise. C'est pourquoi ces personnalités conseillent carrément le confinement total de la population. Leur demande s'appuie également au regret manifesté par le président de la République, qui a condamné la non-application, par la population de Kinshasa, des premières mesures édictées pour lutter contre cette pandémie.

La décision à prendre sur Kinshasa dépendra donc du niveau de propagation de cette maladie dans la ville. « Si le nombre de cas positifs continue à augmenter, les autorités seront obligées de décider le confinement total de la population. Et l'attitude adoptée par cette dernière est un élément capital facilitant la propagation ou dans lutte contre cette pandémie », a indiqué le président du comité de développement de Matete, Félix Kudia, qui a appelé la population à accompagner les autorités dans cette lutte contre le coronavirus, en adoptant et appliquant les mesures édictées.

Lucien Dianzenza

**« Si le nombre de cas positifs continue à augmenter, les autorités seront obligées de décider le confinement total de la population. Et l'attitude adoptée par cette dernière est un élément capital facilitant la propagation ou dans la lutte contre cette pandémie »,**

## La CCM décrète quatre jours de jeûne et prière

Répondant à l'appel du chef de l'Etat, qui a invité les confessions religieuses à implorer la miséricorde de Dieu pour freiner la propagation de covid 19 en RDC, la coordination pour le changement de mentalités (CCM), une structure rattachée à la Présidence de la République, vient de décréter quatre jours de jeûne et prière.

Un programme a été déjà établi pour bien organiser ces moments de prière sur toute l'étendue du territoire national. Au cours d'une communication faite le mardi 24 mars au siège de la CCM, le conseiller principal du chef de l'Etat chargé de l'Administration et des Finances à la CCM, le pasteur Jacques Kambala Tshilombo, a souligné que cette

prière débute le jeudi à minuit pour se clôturer le dimanche à midi. Il ne sera pas question de se rassembler pour éviter des attroupements pouvant contribuer à la propagation de la maladie de Covid-19. Mais chaque enfant de Dieu, chaque congolais partout où il se trouve s'arrêtera à midi et à huit-dix heures pour prier pendant cinq minutes. Cette prière sera accompagnée d'un jeûne. « Nous sommes tous en jeûne et prière sur l'étendue du pays. Nous prions jusqu'à dimanche à midi et il y aura partout une déclaration solennelle de la délivrance de la nation vis-à-vis de ce virus », a-t-il expliqué.

Chaque midi et chaque dix-huit heures, ajoute-t-il, tout enfant de Dieu, tout serviteur, tout Congolais où qu'il soit, nous allons nous arrêter pendant cinq minutes afin de prier pour la nation. Et à minuit, les hommes de Dieu vont rester en éveil pour demander la miséricorde de Dieu. Il laisse entendre : « Si Dieu



fait grâce, le chef de l'Etat se joindra à nous pour la prière de dimanche midi et nous aurons à diffuser dans les chaînes de télévision les différentes déclarations des hommes de Dieu. »

Pasteur Jacques Kambala invite les Congolaises et les Congolais à prendre ce moment de prière au sérieux :

Le pasteur Jacques Kambala Tshilombo « prenons cette prière au sérieux le combat n'est pas que physique, il est aussi spirituel. Replaçons-nous dans le temps prophétique dans lequel on est, nous verrons que nous serons responsables envers les générations qui viendront ».

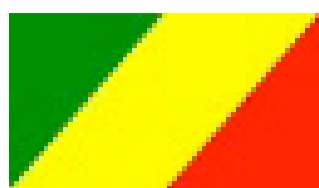
Le conseiller principal du chef de l'Etat invite la population

au respect strict des mesures d'hygiène, notamment se laver les mains, tousser en se couvrant la bouche avec un papier mouchoir. En cas des signes de la maladie, à savoir la fièvre, la toux, le rhume, se présenter au personnel soignant. Il appelle également la communauté à un élan de solidarité envers les personnes vulnérables, les sans-abris et les démunis. Nous voulons encore attirer votre attention sur le fait que les vulnérables, les sans-abris, les gens qui, lorsqu'ils sont touchés par cette maladie, ne sauront pas résister, les faibles, les démunis éduquons-les, responsabilisons-les mais aussi soutenons-les financièrement si c'est possible. Partageons les gants, les masques, les produits désinfectants. Si vous êtes en face de quelqu'un qui est déjà atteint par cette maladie, encouragez-le, demandez-lui de se présenter auprès des autorités sanitaires. Cela sauvera la société.

Blandine Lusimana

**« Prenons cette prière au sérieux le combat n'est pas que physique, il est aussi spirituel. Replaçons-nous dans le temps prophétique dans lequel on est, nous verrons que nous serons responsables envers les générations qui viendront »**





REPUBLIQUE DU CONGO  
 PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)  
 Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
 BP 2099 - Brazzaville  
 Tél: (00 242) 05 556 87 87 - Email : pedu\_congo@yahoo.fr



## RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DES CODES RESEAUX DU SYSTEME ELECTRIQUE CONGOLAIS.

### 1. Attributaire du marché

Nom: RTE International  
 Prix de l'offre (lu publiquement): 364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes  
 Prix de l'offre après évaluation: 364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes  
 Prix du contrat : 364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes  
 La durée prévue pour l'exécution de toutes les prestations est de sept (07) mois.

### 3. Consultants ayant soumis leurs propositions (Techniques et financières):

• RTE International France;  
 • TRACTEBEL Belgique.

### 4. Consultants n'ayant pas soumis leurs propositions (Techniques et financières):

• SOFRECO France;  
 • GROUPEMENT ENERGY MARKET AND RATES Nigeria.

### 2. Liste restreinte : Quatre (04) consultants :

• RTE International France;  
 • TRACTEBEL Belgique;  
 • SOFRECO France;  
 • GROUPEMENT ENERGY MARKET AND RATES Nigeria.

### 5. Scores techniques attribués à chaque consultant

Nom des consultants	RTE International	TRACTEBEL
<b>Critères</b>		
Expérience spécifique des consultants pour la mission	10	10
Conformité du plan de travail et de la Méthode proposée aux Termes de Référence	27,37	25,25
Qualifications Générales et compétences du personnel clé pour la mission	56,37	48,05
<b>Score total</b>	<b>93,7</b>	<b>83,3</b>
<b>Classement</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup></b>

### 6. Résultats combinés offres techniques et financières

No	Noms des consultants	Score technique pondéré	Score Financier pondéré	Score total	Classement
1	<b>RTE International</b> , Immeuble Le Lafayette 2, place des Vosges, 92051 Paris La Défense Cedex Tél : +33 665 98 16 06 Email : <a href="mailto:Nicolas.giraud@rte-international.com">Nicolas.giraud@rte-international.com</a> / <a href="mailto:nicolas.breham@rte-international.com">nicolas.breham@rte-international.com</a> / <a href="mailto:philippe.michal@rte-international.com">philippe.michal@rte-international.com</a>	65,59	27,33	92,92	1 <sup>er</sup>
2	<b>TRACTEBEL</b> , Boulevard Simon Bolivar, 34-36, 1000 Brussels-BELGUIM Tél : +32 2 773 99 11 /+32 2 773 71 65 E-mail : <a href="mailto:engineering@tractebel.engie.com">engineering@tractebel.engie.com</a> / <a href="mailto:Philippe.deschoutheete@tractebel.engie.com">Philippe.deschoutheete@tractebel.engie.com</a>	58,31	30	88,31	2 <sup>ème</sup>

### 6. Montants après évaluation.

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement	Prix de l'offre après évaluation
<b>RTE International</b>	364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes	364 530 Euros Hors Taxes soit 239 116 005 FCFA Hors Taxes
<b>TRACTEBEL</b>	332 230 Euros Hors Taxes soit 217 928 594 FCFA Hors Taxes	332 230 Euros Hors Taxes soit 217 928 594 FCFA Hors Taxes

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au plus tard le 06 avril 2020, à l'adresse ci-dessous : Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2<sup>ème</sup> étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville - République du Congo  
 - Tél: (242) 05 556 87 87. Email : pedu\_congo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2020  
 Le Coordonnateur du PEEDU,

Maurice BOUESSO./



## INTERVIEW

# Grégoire Dieudonné Samba : « Certaines entreprises échappent au paiement des impôts à Pointe-Noire et au Kouilou »

Grégoire Dieudonné Samba, inspecteur des finances, coordonnateur de la commission mixte des restes à recouvrer aux impôts et à la douane pour les deux départements, l'a déclaré au cours d'un entretien qu'il a accordé aux Dépêches de Brazzaville.

**Les Dépêches de Brazzaville :** Quel a été le motif essentiel de votre descente dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou ?

**Grégoire Dieudonné Samba :** Le but essentiel de ce travail est de permettre la normalisation, le rééquilibrage des données macro-économiques du pays, car le pays était en pourparlers avec le FMI. Tout ceci, c'est pour éviter de tomber dans des mesures d'ajustement structurel, notamment l'éventualité de diminution des salaires des agents de l'Etat à hauteur de 30%, l'augmentation du prix du carburant à la pompe, etc. Bref, toute sorte d'ingrédients ou de facteurs pouvant provoquer des troubles sociaux dans le pays. Personne ne souhaite qu'on en arrive là. Voilà donc les enjeux de la commission qui a été mise en place dont j'ai eu la chance de coordonner dans ces deux départements

**LDB :** Comment êtes-vous arrivé à constater l'existence sur place de cette situation d'évasion fiscale ?

**G.D.S :** Il a été constaté qu'une bonne part de convocations émises à l'endroit de contribuables devant à l'Etat ne parve-

naient pas aux destinataires. Elles étaient bloquées au niveau de certains responsables de domiciles fiscaux qui ne les transmettaient pas aux concernés. Tout comme aussi n'étaient pas transmis à la commission certains documents demandés à des responsables d'administrations membres de la commission concernant des créances dues à l'Etat. J'ai initié auprès de la hiérarchie des sanctions administratives à l'encontre de certains concernés et j'ai informé en même temps la hiérarchie qui a demandé que je lui livre les noms des concernés bloquant les travaux de la commission.

**LDB :** Qu'avez-vous constaté lors de votre enquête ?

**G.D.S :** Un grand désordre connu et même favorisé par certaines autorités administratives locales et autres, particulièrement aux impôts. On note : une évasion fiscale élargie, car de nombreuses sociétés produisant industriellement en exportant ou important ne paient rien à l'Etat, tant par la douane que par les impôts. Elles se disent protégées par des parains au niveau de l'Administration publique. La conséquence, c'est une concurrence commerciale déloyale. Ceux qui sont



en règle ne vendent pas facilement leurs marchandises, parce qu'étouffés par ceux qui n'ont pas de charges fiscales et qui rabattent irrégulièrement les prix au détriment de ceux qui s'acquittent de leurs contributions à l'Etat.

**LDB :** Quels sont d'autres manquements que vous aviez pu constater lors de cette enquête ?

**G.D.S :** Outre cela, il a été constaté de graves dysfonctionnements

très probablement intentionnels au niveau des systèmes informatiques locaux, notamment au "SYSTAF" entre autres, où des créances dûment acquittées par des contribuables demeurent non décomptées et donc, à terme, finissent par être comptabilisées comme restes à recouvrer, alors qu'elles sont éteintes. Il y a aussi l'existence de nombreux cas de concussion (encaissements de recettes non autorisées auprès des caisses publiques). Enfin, il y a lieu de revenir sur certaines en-

treprises du lot constaté, qui sont dépourvues de papiers et autres d'autorisation d'exercer, produisant sur place et/ou exportant leurs productions dans des pays étrangers, sans rien payer à leur hôte, c'est-à-dire l'Etat congolais.

**LDB :** Comment votre travail est-il apprécié par votre hiérarchie ?

**G.D.S :** J'ai été traduit en conseil de discipline et je suis présentement suspendu de mes fonctions par note de service n°030/MFB-IGF-DAF-SRF du 13 mars 2020, pour avoir défendu l'intérêt général de l'Etat, en dénonçant des faits de crimes économiques constatés.

**LDB :** Votre mot de fin

**G.D.S :** J'estime avoir œuvré pour la sauvegarde de l'intérêt général. A l'Inspection générale des finances, nous avons à servir l'intérêt général. Les missions de cette structure du ministère des Finances s'inscrivent dans le cadre global du respect au principe majeur du droit public qu'est la sauvegarde de l'intérêt général.

*Propos recueillis par Faustin Akono et Séverin Ibara*

## CORONAVIRUS

## L'Unicef apporte son appui au gouvernement de la RDC

L'appui de l'Unicef se focalise sur les secteurs de l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la prévention et le contrôle des infections, la communication des risques et l'engagement communautaire.

Intervenant dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'agence onusienne a installé des points de contrôle et de lavage des mains pour prévenir et contrôler la propagation du coronavirus dans la ville de Kinshasa.

Neuf hôpitaux de la capitale dont les Cliniques universitaires de Kinshasa, la Clinique kinoise, l'hôpital du Cinquantenaire, l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise, l'hôpital de Monkole et l'hôpital de Kinkole vont bénéficier de la part de l'Unicef des matériels de protection contre le Covid-19. C'est dans ce cadre que plus de cent soixante mille masques de protection, quatre-vingt-dix mille paires de gants, dix mille combinaisons stériles, des thermomètres et autres intrants seront positionnés dans les structures de santé susmentionnées.

En sus, l'Unicef va appuyer le suivi des contacts, la dé-

sinfection des ménages des cas confirmés et les enterrements sécurisés. Par ailleurs, cinquante respirateurs, deux mille réanimateurs manuels, cent quarante-cinq concentrateurs d'oxygène, cent ventilateurs ont été achetés. Ce matériel arrivera dans les prochaines semaines.

Dans le volet communication, l'agence onusienne a appuyé l'élaboration d'une feuille de route reprenant les principales activités de communication et d'engagement communautaire. Pour intensifier cette communication, des supports éducatifs ont été produits et diffusés à travers les médias avec la participation du ministère de la Santé et autres partenaires.

Des activités de sensibilisation avec les principales forces sociales et les acteurs économiques du pays sont organisées, y compris le briefing des professionnels des médias. Des spots sur les moyens

de prévention sont diffusés à la radio et à la télévision. Des posters et autres dépliant ont été produits en français et en langues nationales.

Des relais et animateurs communautaires sont également mis à contribution pour renforcer la sensibilisation. Des messages à leur intention ont été élaborés. Ces relais communautaires seront déployés dans trente-cinq zones de santé de la ville de Kinshasa pour sensibiliser les populations. Le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, reconnaît que la lutte contre le Covid-19 est une course contre la montre. C'est pourquoi, indique-t-il, l'Unicef travaille activement avec le ministère de la Santé pour prévenir la transmission du virus et assurer la sécurité des enfants et de leur famille. L'agence onusienne compte aussi installer une clinique médicale pour le personnel soignant.

*Blandine Lusimana*

## L'approvisionnement alimentaire prend de l'ampleur

Craignant d'arriver au confinement comme dans certains pays, les Ponténégrins se bousculent pour déjà faire des stocks de produits de première nécessité.

Le fait a d'abord été constaté sur les produits de prévention du coronavirus, notamment les masques jetables, les solutions hydro-alcooliques et les gants dont les prix ont doublé et même triplé en raison de la forte demande. Le phénomène approvisionnement s'est élargi aux produits alimentaires depuis l'annonce du premier cas testé positif de cette pandémie. En effet, craignant d'arriver au confinement comme cela est le cas dans certains pays comme la France, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, les Ponténégrins font des stocks de produits alimentaires pour pouvoir se nourrir. Tous les jours, un grand nombre de personnes se ruent vers les marchés pour s'approvisionner. « La semaine dernière au marché central, il y a une boutique qui propose souvent de bons prix dont les rayons ont été vidés en une journée. Tout ce qui est resté comme produit, ce sont des insecticides. Le reste a été vendu en un temps record », a expliqué Dominique, propriétaire d'un salon de salon de coiffure.

L'approvisionnement, qui concerne aussi les produits pharmaceutiques comme le paracétamol, s'est accentué avec l'annonce du premier cas de coronavirus à Pointe-Noire et la fermeture des frontières (accès autorisé seulement aux avions cargos et navires au port). « Les gens prennent plus de produits qu'on peut garder pendant longtemps comme les conserves, le riz, les spaghettis, l'huile, le sucre et moins de produits frais à cause des coupures régulières que nous subissons. Si vous prenez du poulet, de la viande ou du poisson frais pour manger le même jour ou le lendemain, c'est bon. Mais si c'est pour conserver, vous allez le regretter », a dit une mère de famille.

Si certains ont les moyens de faire des provisions, d'autres dépourvus s'inquiètent et prient pour que le Congo n'atteigne pas la phase de confinement. « L'approvisionnement est bon pour ceux qui ont l'argent. Si mon restaurant de fortune fonctionnait, je pouvais m'efforcer de le faire malgré les difficultés », a déclaré une mère de trois enfants. Notons que les prix des produits de prévention contre la pandémie qui ont galopé à l'annonce des premiers cas testés positifs en Afrique baissent au fur et à mesure. Les mesures préventives sont de plus en plus observées dans les familles et dans les administrations.

*Lucie Prisca Condheth N'Zinga*



## MUSIQUE AFRO-POP

## Des réactions sur les décès de Manu Dibango et Aurlus Mabélé

Les décès de ces deux artistes qui ont marqué l'histoire de la musique africaine à travers le monde n'ont pas laissé insensibles les culturels congolais. Le ministre de la Culture et des Arts Dieudonné Moyongo, le patriarche de la musique congolaise Edo Ganga, et l'ancien commissaire général du festival panafricain de musique (Fespam) de 2003-2005 Ferréol Constant Patrick Gassackys, ont réagi.

Le ministre Dieudonné Moyongo de la Culture et des Arts a réagi sur la disparition de ces deux artistes, suite à l'épidémie du coronavirus. Pour lui, Aurlus Mabélé et Manu Dibango étaient tous deux des rois. Le premier était le roi du Soukous qui a fait danser le Congo, l'Afrique et l'Europe, les Antilles, alors que le second, donc Manu Dibango, était le roi du Soul Makossa. Ces deux artistes, dit-il, ont été tués par le « coronavirus », le premier parce que malade depuis quelque temps et le second par la vieillesse.

C'est une grande perte pour l'Afrique que de perdre ces deux grands artistes de la musique africaine moderne. Manu Dibango connaissait toutes les sortes de musique, et était le précurseur de la world music. Ces deux stars de la musique africaine vont léguer à la postérité ces deux éléments du patrimoine culturel immatériel, a-t-il poursuivi.

Le patriarche de la musique congolaise moderne, Edo Ganga, 87 ans, un an de plus que Manu Dibango, a regretté lui aussi la

mort de celui qu'il a affectueusement côtoyé. « J'ai connu Manu Dibango depuis qu'il était arrivé pour la première fois à Kinshasa. On a vécu ensemble. On a eu de très bonnes relations avec des amis comme, Jean Serge Essous dit Trois S, Nino Malapet, Kouka Célestin, et autres... Malheureusement, il vient de rejoindre les autres. Je regrette énormément cette disparition. »

L'ancien commissaire général du Fespam, Ferréol Gassackys, qui a connu Manu Dibango pour avoir bercé sa jeunesse, et pour l'avoir côtoyé, a lui aussi réagi. Manu Dibango, était un grand homme, une discothèque, une discographie à lui seul. C'est quelqu'un qui a bercé leur jeunesse dans les années 70-80 avec son titre éblouissant "Chouchou", dit-il.

Quant à son patrimoine musical, Ferréol Gassackys dit qu'il l'a fortement développé au niveau des deux Congo. Parce que dans les années 50, Manu Dibango était au Congo-Léopoldville actuelle République démocratique du Congo (RDC), c'est là-bas qu'il

a affûté ses armes aux côtés de Djef Kabaselle « Grand Kalle », Tabu Ley, Jean Serge Essous Trois S...

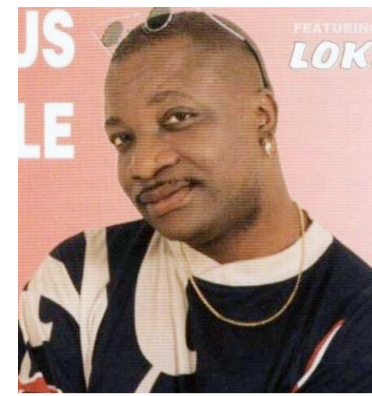
### Manu Dibango un artiste affable, Aurlus Mabélé le précurseur du Soukous

Pour Ferréol Gassackys, Manu Dibango était un artiste disponible, affable rempli de bonhomie, qui avait une relation non oxydable avec les gens. Très paternel, les gens aimaient beaucoup l'entendre parler, parce qu'il avait le verbe facile.

« Lorsqu'il a fallu donner une certaine connotation au Fespam, le président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, m'avait confié cette responsabilité. Avec le ministre de la Culture et des Arts de l'époque, Jean Claude Gakosso, nous avons eu beaucoup de plaisir à rencontrer Manu Dibango à Paris (France). Quand il est venu au Fespam 2003, c'était l'homme le plus simple, parce qu'il était convoité un peu partout, et très sollicité. Il crée la



Manu Dibango



Aurlus Mabélé

bonne ambiance », a témoigné le commissaire général du Fespam de l'époque.

Du point de vue musical, a souligné Ferréol Gassackys, Manu Dibango est le précurseur de la world music. En 1980, il avait créé le Soul Makossa qui a été repris par Michael Jackson. C'est l'un des pères de la world music qui a permis le brassage des différents genres musicaux. Si l'Amérique avait leur Miles Davis, l'Afrique avait son Manu Dibango, qui jouait à plusieurs instruments.

Comme Manu Dibango, Aurlus Mabélé a brillé lui aussi de mille feux à travers la musique. Il a fait ses beaux jours de la rumba congolaise, parce qu'il était précurseur à sa manière de cette rumba à travers le Soukous, qu'il a pu distiller, véhiculer à travers l'Europe, l'Occident, les Antilles. C'est quelqu'un qui était très apprécié pendant plus d'une décennie. « Quant à l'hommage,

je pense que le plus important, c'est ce que nous ressentons. Quand son temps le permettra, nous les culturels et opérateurs culturels, allons leur rendre un hommage mérité à la hauteur de ce qu'ils ont apporté réellement à la musique à titre posthume, à travers le ministère de la Culture et des Arts », a-t-il suggéré.

En sa qualité de député de la République, Ferréol Gassackys, a appelé la population congolaise à prendre conscience de ce satané virus qui a causé la mort de ces deux artistes. « Nombreux pensent que cette pandémie ne touche que la peau caucasienne donc la peau blanche, en réalité elle touche tout le monde et n'épargne personne. Pour preuve, Aurlus Mabélé et Manu Dibango ont été terrassés par ce satané coronavirus. C'est pourquoi j'en appelle tout le monde à faire attention et à respecter les consignes données. »

Bruno Okokana

## FMI et Banque mondiale appellent à geler le remboursement de la dette des pays pauvres

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont demandé de concert mercredi aux créanciers bilatéraux des pays les plus pauvres « de geler les remboursements de dettes » afin que ces pays puissent dégager de l'argent pour combattre la pandémie du nouveau coronavirus.

Ce répit permettra d'analyser la situation et les besoins de chaque pays, ont précisé les deux institutions de Bretton Woods dans une lettre commune. Elles ont également demandé au G20 de les charger de cette tâche d'évaluation pour faire la liste des pays dont le fardeau de la dette est insoutenable et pour travailler à une restructuration.

« Nous allons demander à ce que cette proposition soit entérinée par le Comité de développement durant les réunions de Printemps (des deux institutions) les 16 et 17 avril », précise la lettre.

Ces réunions, qui en général drainent des milliers de personnes dans la capitale des Etats-Unis, se tiendront cette année en ligne à cause de la pandémie de Covid-19. « La Banque mondiale et le FMI sont convaincus qu'il est impératif de soulager les pays en développement et d'envoyer un signal fort aux marchés financiers », poursuivent les deux institutions. Et de conclure: « La communauté internationale saluerait le soutien du G20 à cet appel à agir ».

Les chefs d'Etats des pays membres du G20 - qui regroupe une palette des pays parmi les plus industrialisés - doivent tenir jeudi une visioconférence consacrée à l'impact du nouveau coronavirus sur le monde.

Les pays concernés par l'appel de la Banque et du Fonds sont ceux qui sont éligibles aux critères de l'Association internationale de développement (AID), qui fait partie du groupe Banque mondiale.

L'AID fournit de l'aide sous forme de prêts à taux zéro ou à très faible taux d'intérêt aux 76 pays les plus pauvres du monde. Elle accorde aussi de l'aide sous forme de dons.

Au cours de l'année budgétaire 2019, qui s'est terminée le 30 juin, l'AID avait engagé 22 milliards de dollars dont 36% sous forme de dons, selon les chiffres de la Banque mondiale.

AFP

## DISPARITION

## Serge Alain Elenga s'en est allé

La presse sportive congolaise est en deuil. Serge Alain Elenga journaliste des sports est décédé le 24 mars à Brazzaville à l'âge de 58 ans des suites d'une longue maladie.

Serge Alain Elenga assumait les fonctions de chef de service des Sports à Radio Congo. Il présentait les émissions Radio-Congo sport chaque 6 heures après le journal et animait les différents magazines de sports les week-ends.

Homme de terrain, il a couvert plusieurs événements sportifs. Sa dernière compétition est la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) disputée en janvier 2018 au Maroc. Serge Alain Elenga a, dans la foulée, accompagné en sa qualité de reporter, les Diables rouges en France pour un stage de préparation en mars 2018.

Pendant ce stage, les Diables rouges avaient livré le 26 mars un match amical contre la Guinée-Bissau soldé par la victoire des Congolais 2-1. C'était le dernier match de Sebastien Migné sur le banc des Diables rouges. Revenu au pays, il s'est marié à l'état civil avant que la maladie qui l'a emporté ne l'empêche d'exercer son métier pendant près de deux années.

Né le 29 juin 1962 à Makoua dans le département de la Cuvette, Serge Alain Elenga, fut journaliste. Il a obtenu sa licence ès lettres, option journalisme en 1995, alors qu'il exerçait déjà à la radio nationale. Recruté



Serge Alain Elenga nous a quittés/Photo Kwamy

à la Fonction publique sous le code 104, il a connu autant que les autres agents des administrations publiques, la réticence des pouvoirs publics des années suivantes avant d'être reconnu comme fonctionnaire. Au fil des années, à la faveur du principe de la continuité de l'Etat, le gouvernement a fini par les rétablir dans leurs droits.

Dans l'attente de la régularisation de la situation, Serge Alain Elenga, n'a pas chômé. Il a passé avec brio son stage à Radio Brazzaville

(RB) en 1999. Sous le nom de Serge Ntilini, il devient chef de section sport à RB avant de retrouver Radio Congo en 2004.

En fin décembre 2015, il a été nommé chef de service des Sports en remplacement de Jean Tselane Mongo. Un poste qu'il a assumé jusqu'à sa mort. Il aimait aussi le volleyball d'autant plus qu'il a longtemps collaboré avec la Fédération congolaise de la discipline.

Repose en paix !

James Golden Elou